UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Analyse des interventions des Tantes et Pères école au sein des établissements scolaires : Cas de la DPE de Mwaro

Nduwayo, Gilbert; Sous la direction de : Pr. Joseph Ndayisaba

2025
UB, FPSE
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1670

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'EDUCATION

DEPARTEMENT DES SCIENCES DE L'EDUCATION

MASTER EN SCIENCES PSYCHOLOGIQUES ET DE L'EDUCATION

ANALYSE DES INTERVENTIONS DES TANTES ET PERES ECOLE AU SEIN DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES : CAS DE LA DPE DE MWARO

Par

NDUWAYO Gilbert

Sous la direction de :

Pr. Joseph NDAYISABA

Mémoire soutenu et défendu en vue de l'obtention du grade de Master en Sciences Psychologiques et de l'Education

Spécialité : Recherche en Sciences de l'Education

Bujumbura, janvier 2025

IDENTIFICATION DES MEMBRES DU JURY

Président du Jury : Dr. Ildéphonse NSENGIYUMVA

Directeur du mémoire : Pr. Joseph NDAYISABA

Secrétaire du Jury : Pr. Innocent NTWARI

DEDICACE

A ma très chère épouse, Anne-Marie NDAYIKENGURUKIYE ;

A mon cher fils, Jéthro ISHEMAGIZWE ;

A ma chère fille, Claudia IRATEGEKANYA ;

A ma chère fille cadette, Gift-Oméga IRATABARA ;

A la famille feu RUHENE ;

A la famille feu Pascal NZISABIRA ;

A la famille Joseph ZIRAMBONA.

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail de recherche, il serait sage de s'acquitter d'une dette morale de reconnaissance à toutes les personnes ayant contribué dans sa réalisation, de près ou de loin, directement ou indirectement.

La première mention de reconnaissance va tout droit vers le Professeur Joseph NDAYISABA qui a dirigé ce mémoire. Ses conseils et son accompagnement inlassable ont été d'une importance sans égale pour conduire la recherche à bon port.

Mener une recherche n'est pas une mince tâche.Il faut mobiliser plusieurs types de savoirs.Les professeurs de la FPSE n'ont rien menagé pour outiller l'étudiant-chercheur de savoirs nécessaires pour trouver des solutions adaptées au problème que la recherche peut poser.Ils méritent une reconnaissance particulière.

Une marque de reconnaissance se dirige aussi vers les tantes et les pères école qui ont volontairement accepté de sacrifier leur temps précieux pour répondre aux questions du guide d'entretien sans aucun blocage.En tout cas, leur contribution dans la réalisation de ce travail est aussi louable que salutaire.

Lors des premières observations exploratoires, une étape importante pour la recherche, Bernard NAHIMANA a été une personne ressource serviable et coopérative.Ce conseiller au Ministère de l'Education et de la Recherche Scientifique est le point focal national du Dispositif de Tantes et Pères école au sein de ce Ministère. Il mérite lui aussi une mention de reconnaissance.

Thierry NIBIGIRA a manifesté une hospitalité très remarquable envers l'étudiant-chercheur.Il a supporté tous ses séjours à Bujumbura pour des fins de formation, mais aussi de recherche.Il le logait et le nourrissait.L'étudiant-chercheur lui en sera toujours reconnaissant.

Difficile serait de citer ici tous les noms.Que toute personne ayant contribué dans la réalisation de ce travail, d'une manière au d'une autre, se sente remerciée.

RESUME

L'éducation est un droit fondamental reconnu pour tous les citoyens. Les participants à la conférence mondiale de Jomtien sur l'éducation pour tous de 1990 reconnaissent l'éducation comme une clé de voûte pour la prospérité des pays.

Les élèves burundais en général et les adolescentes et adolescents en particulier font face à de nombreux problèmes qui compromettent leur scolarité. Le gouvernement du Burundi via le Ministère ayant l'éducation dans ses attributions, en collaboration avec les partenaires au développement, a mis en place un dispositif de Tantes et Pères école dans tous les établissements scolaires.

La recherche porte sur l'analyse des interventions des Tantes et Pères école au sein des établissements scolaires. La recherche s'est effectuée dans les DCE Gisozi, Kayokwe et Nyabihanga.Des entretiens individuels semi-directifs ont été menés auprès de 15 Tantes et 15 Pères école après avoir obtenu leur consentement libre et éclairé.

Les résultats récoltés ont été analysés qualitativement suivant la méthode générale d'induction. Il s'agit d'une méthode qui s'appuie sur différentes stratégies utilisant prioritairement la lecture détaillée des données brutes pour faire émerger des catégories à partir des interprétations du chercheur qui s'appuie sur ces données brutes.

Par cette analyse, les interventions des Tantes et Pères école au sein des établissements scolaires ciblés sont décrites, la méthodologie utilisée par les Tantes et Pères école dans leurs interventions est montrée, les problèmes spécifiques pour les filles et ceux spécifiques pour les garçons sont décelés et les besoins des Tantes et Pères école pour leur développement personnel et professionnel sont analysés.

Quoique leur rôle au sein des établissements scolaires soit important, les Tantes et Pères école n'ont pas les capacités de résoudre tous les problèmes des élèves à leur charge.Ils ont besoin d'un accompagnement et d'une formation, d'un environnement de travail favorable et d'un complément des autres professionnels selon la spécialité de chacun.

Concepts-clé : Tantes et Pères école ; Santé sexuelle et reproductive ; Jeunes et adolescents.

ABSTRACT

Education is a fundamental right recognized for all citizens. Participants in the Jomtien World Conference on Education for All in 1990 recognized education as a keystone for the prosperity of countries.

Burundian students in general and adolescent girls and boys in particular face many problems that compromise their schooling. The government of Burundi, through the Ministry responsible for education, in collaboration with development partners, has set up a system of Aunts and School Fathers in all schools.

The research focuses on the analysis of the interventions of Aunts and School Fathers in schools. The research was carried out in the DCE Gisozi, Kayokwe and Nyabihanga. Semi-directed individual interviews were conducted with 15 Aunts and 15 School Fathers after obtaining their free and informed consent.

The results collected were analyzed qualitatively following the general induction method. This is a method that relies on different strategies using primarily the detailed reading of raw data to bring out categories from the interpretations of the researcher who relies on this raw data.

Through this analysis, the interventions of the Aunts and Fathers school within the targeted schools are described, the methodology used by the Aunts and Fathers school in their interventions is shown, the specific problems for girls and those specific for boys are identified and the needs of the Aunts and Fathers school for their personal and professional development are analyzed.

Although their role within schools is important, the Aunts and Fathers school do not have the capacity to solve all the problems of the students in their care. They need support and training, a favorable work environment and a complement from other professionals according to the specialty of each.

Key concepts: Aunts and Fathers school; Sexual and reproductive health; Youth and adolescents.

TABLE DES MATIERES

IDENTIFICATION DES MEMBRES DU JURY i
DEDICACE ii
REMERCIEMENTS iii
RESUME iv
ABSTRACT v
TABLE DES MATIERES vi
LISTE DES TABLEAUX x
SIGLES ET ABREVIATIONS xi
AVANT-PROPOS xii
INTRODUCTION GENERALE 1

0.1. Définition des concepts-clé 2

0.1.1. « Tantes » et « Pères » école 2
0.1.2. Santé sexuelle et reproductive 3
0.1.3. Jeunes et adolescents 3

0.2. Problématique 4

0.3. Objectifs de recherche 7

0.3.1. Objectif général : 7
0.3.2. Objectifs spécifiques : 7

PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE 9
CHAPITRE I. DISPOSITIF DES TANTES ET PERES ECOLE DANS LE SYSTEME SCOLAIRE 10

I.1. Cadre légal et administratif du dispositif de Tantes et Pères école 10

I.2. Choix des Tantes et Pères école 12

I.3. Processus et critères de recrutement des Tantes et Pères école 15

I.4. Cahier de charge des Tantes et Pères école 16

I.5. Ethique et déontologie des Tantes et Pères école 18

I.6. Ce que c'est l'écoute en counseling 19

I.7. Modalités d'intervention des Tantes et Pères école 20

I.7.1. Education / information 20

I.7.2. Counseling des élèves 21

CHAPITRE II. METHODOLOGIE 22

II.1. Approche qualitative 22

II.2. Technique de récolte des données 23

II.3. Outil de récolte des données 23

II.4. Population d'enquête 24

II.5. Echantillon 25

II.6. Déroulement des entretiens 27

II.7. Considérations éthiques 28

II.8. Méthode d'analyse des données 28

DEUXIEME PARTIE : RESULTATS 31

CHAPITRE III. ANALYSE DES RESULTATS 32

III.1. Considérations générales sur le dispositif des Tantes et Pères école 32

III.1.1. Profil des participants 32

III.1.2. Choix des Tantes et Pères école 33

III.1.3. Rapports du système de Tantes et Pères école avec l'environnement scolaire et social 34

III.1.4. Importance du système de Tantes et Pères école au sein des établissements scolaires 36

III.1.4.1. Gestion des cas de comportements dépressifs chez les élèves 37
III.1.4.2. Lutte contre la débauche sexuelle chez les élèves 38
III.1.4.3. Lutte contre le harcèlement sexuel des jeunes filles par leurs éducateurs 39
III.1.4.4. Appui dans la recherche de paternité 41
III.1.4.5. Contribution à l'amélioration de la santé des élèves 41
III.1.4.6. Aide aux filles en cours de menstruations 45
III.1.4.7. Contribution à la lutte contre les mariages précoces 45

III.2. Stratégie des Tantes et Pères école dans leurs interventions au sein des établissements scolaires 46

III.2.1. Elaboration de l'horaire des activités 47

III.2.2. Enregistrement des noms des clients 49

III.2.3. Techniques d'écoute mobilisées 50

III.2.4. Secret professionnel des Tantes et Pères école 51

III.2.5. Coopération entre les Tantes et les Pères école 52

III.3. Types de problèmes pour lesquels les élèves sollicitent l'intervention des Tantes et Pères école 52

III.3.1. Problèmes personnels 53

III.3.2. Problèmes familiaux 54

III.3.3. Problèmes scolaires 55

III.3.4. Problèmes spécifiques pour les filles et ceux spécifiques pour les garçons 55

III.3.4.1. Problèmes spécifiques pour les filles 55
III.3.4.2. Problèmes spécifiques pour les garçons 56

III.4. Besoins des Tantes et Pères école pour leur développement personnel et professionnel 57

III.4.1. Besoin du matériel et des infrastructures 57

III.4.2. Besoins d'accompagnement et de formation 58

III.4.3. Considération du travail des Tantes et Pères école par les autorités scolaires dans l'attribution de la charge horaire au personnel 59

III.4.4. Motivation des Tantes et Pères école 59

III.4.5. Besoin de sécurité 60

III.4.6. Révision du nombre de Tantes et Pères école par établissement 60

III.4.7. Partenariat solide 61

CHAPITRE IV. ANALYSE CRITIQUE DU DISPOSITIF DE TANTES ET PERES ECOLE 65

IV.1. Du choix de Tantes et Pères école 65

IV.2. Accompagnement et formation des Tantes et Pères école 66

IV.2.1. Accompagnement 66

IV.2.2. Formation 67

IV.3. Vide non comblé par les Tantes et les Pères école 67

IV.4. Environnement de travail des Tantes et Pères école 69

IV.5. Evaluation du système de Tantes et Pères école 70

IV.6. Appropriation par les gestionnaires du système éducatif des projets initiés par les partenaires au développement 70

CONCLUSION GENERALE 71

REFERENCES 74

ANNEXES 78

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Effectifs de Tantes et Pères école formées en 2014 13

Tableau 2. Effectifs de Tantes et Pères école formés de 2018 15

Tableau 3. Canevas du registre des cas d'élèves accueillis et suivis par les Tantes et les Pères école 17

Tableau 4. Répartition des Tantes et Pères école de la DPE Mwaro selon les DCE 25

Tableau 5. Critères pour choisir les participants à l'enquête 26

Tableau 6. Répartition des participants à l'enquête selon les écoles et les DCE 27

Tableau 7. Description synthétique de la méthode générale d'analyse inductive utilisée lors de l'analyse des données 29

SIGLES ET ABREVIATIONS

BSF : Bibliothèques Sans Frontières

DCE : Direction Communale de l'Education

DPE : Direction Provinciale de l'Education

ECVMB : Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages au Burundi

EDS : Enquête Démographique et de Santé

EIC : Emploi et Immigration Canada

FAO : Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

FAWE : Forum for African women educationalists

FPSE : Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education

ICF : International Coaching Federation

ISTEEBU : Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi

La : Langues

LSMCA : Lycée Sainte Marie Consolatrice des Affligés

MINEFTP : Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Technique et Professionnelle

MSPLS : Ministère de la Santé Publique et de Lutte contre le Sida

ODD4 : Objectif de Développement Durable 4

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PAM : Programme Alimentaire Mondial

SC : Sciences

UNESCO : Organisation des Nations-Unies pour l'Education, la Science et la Culture

UNICEF : Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance

USD : United States Dollar

AVANT-PROPOS

Les participants à la conférence mondiale sur l'éducation pour tous, tenue à Jomtien en Thaïlande en 1990 ont reconnu l'éducation comme une clé de voûte pour la prosperité des pays. Par ailleurs, l'accès équitable à une éducation de qualité est le quatrième des 17 Objectifs de Développement Durable que tous les pays membres des Nations-Unies se sont fixés. Cependant, nombreux sont des élèves qui font face aux différents problèmes pouvant compromettre la poursuite normale de leur scolarité. Il s'agit notamment des problèmes liés à leur situation de santé sexuelle et reproductive suite au manque d'informations fiables et suffisantes y relatives.

En 2019, le gouvernement du Burundi via son ministère ayant l'éducation dans ses attributions a mis en place un dispositif de Tantes et Pères école en vue de résoudre ce défi auquel font face les élèves au sein de leurs établissements scolaires.

L'objet de notre travail de recherche est d'analyser les interventions des Tantes et Pères école au sein des établissements scolaires.

Les résultats de la recherche aideront les responsables politiques dans leur prise de décisions visant l'amélioration du fonctionnement du système éducatif en général et le disposif des Tantes et Pères école en particulier.

INTRODUCTION GENERALE

L'éducation scolaire qui est d'ailleurs un droit fondamental, est reconnue comme importante par les chercheurs.

En effet, la scolarisation d'une population a un impact sur sa qualité de vie en société. Elle contribue à transmettre aux individus des savoirs, des savoirs-faire, et des savoir-être qui en feront des citoyens à part entière, des êtres responsables, engagés dans leur communauté, pleinement intégrés à leur société, capables de s'adapter aux changements et d'apprendre à apprendre (Ouellet, 1994).

Aucun pays au monde n'a pu prospérer sans éduquer son peuple. Les participants à la conférence mondiale de Jomtien en Thaïlande sur l'Education Pour Tous, ont reconnu l'éducation comme une clé de voûte pour le développement durable (Unesco, 1990).

Par ailleurs, nous évoluons vers un contexte où les connaissances et les compétences constituent un apport déterminant pour assurer la capacité concurrentielle d'un pays (Robertson & Collerette, 2005).

Néanmoins, les jeunes en général et les jeunes burundais scolarisés en particulier sont confrontés à des situations-problèmes diverses qui compromettent leur scolarité en les empêchant d'acquérir les connaissances, les techniques et compétences requises pour leur développement personnel et celui de leur patrie. Les problèmes pouvant perturber la scolarité des jeunes sont de types personnels, familiaux et scolaires.

Avec l'appui de ses partenaires au développement, le gouvernement du Burundi via le Ministère ayant l'éducation dans ses attributions a mis en place un dispositif de Tantes et Pères école dans tous les établissements scolaires. Ce dispositif constitue un cadre d'écoute et d'orientation en milieu scolaire afin d'aider les élèves à trouver des solutions appropriées à leurs problèmes. Cela améliorerait la qualité de l'éducation en réduisant le taux des déperditions scolaires. L'analyse des interventions des Tantes et Pères école au sein des établissements scolaires constitue l'objet de notre recherche.

Le travail est structuré en 2 parties à savoir le cadre théorique et les résultats de la recherche.

En effet, le cadre théorique est composé de 2 chapitres : le dispositif de Tantes et Pères école dans le système d'enseignement et la méthodologie privilégiée par la recherche. Quant à la partie « Résultats », elle comprend 2 chapitres à savoir l'analyse des résultats et l'analyse critique du dispositif de Tantes et Pères école.

Enfin de compte, une conclusion générale est donnée à la fin de laquelle des pistes pour les recherches ultérieures sont proposées.

0.1. Définition des concepts-clé

Les concepts-clé à définir sont :

- « Tantes » et « Pères » école :
- santé sexuelle et reproductive ;
- Jeunes et adolescents

0.1.1. « Tantes » et « Pères » école [1]

L'idée de Tante et Père école trouve son origine dans la tradition burundaise où l'éducation sexuelle à partir de l'adolescence était assurée par la tante paternelle pour la fille et par le père pour le garçon.

Ces personnes étaient chargées d'orienter la compréhension des phénomènes physiologiques et psychologiques qui apparaissent durant cette période de croissance et de maturation. Là où cette éducation vient à manquer, le vide est comblé par des explications fantaisistes et erronées de la bande de copains et de copines.

Dans le cadre scolaire, les Tantes et les Pères école sont identifiés parmi le personnel de l'école pour leur intégrité morale. Ce sont les élèves qui les choisissent à raison d'une Tante et d'un Père école par école. L'écoute des élèves doit être entourée de plus grandes précautions parce que les questions relatives à la sexualité sont traditionnellement taboues et qu'en plus, les victimes sont stigmatisées par l'entourage.

[1] Guide de Counseling en santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes en milieu scolaire

Les problèmes traités par les Tantes et les Pères école ne sont pas seulement celles en lien avec la sexualité. Mais, ils traitent tout problème susceptible de perturber la poursuite de la scolarité de l'apprenant. S'ils n'en ont pas les capacités, ils orientent l'élève aux personnes mieux indiquées pour trouver la solution au problème.

0.1.2. Santé sexuelle et reproductive

La santé santé sexuelle et reproductive est un état de bien- être total sur le plan physique, mental et social, relativement à tous les aspects du système reproductif. Dans cet état, les personnes sont en mesure de profiter d'une vie sexuelle satisfaisante et sûre et ont la capacité de procréer et de décider si elles désirent le faire ou non, ainsi que quand et comment (UNFPA, 2022).

Selon toujours le Fonds des Nations-Unies pour la Population, pour préserver sa propre santé sexuelle et reproductive, il faut pouvoir accéder à des informations axactes. Les jeunes adolescents et adolescentes ont besoin d'accéder à ces informations. Le dispositif de Tantes et Pères école a été mis en place au sein du Ministère ayant l'éducation à sa charge afin de les y aider.

0.1.3. Jeunes et adolescents

L'OMS définit l'adolescence comme une étape qui va de 10 à 19 ans, et la jeunesse comme la période qui s'étend de 15 à 24 ans (Dadoorian, 2007). Selon le même auteur dans son article *grossesses adolescentes, «* jeune » désigne les 2 groupes et se réfère à la période de la vie qui va de l'enfance à l'âge de 10 ans jusqu'à l'âge de 24 ans.

Cette catégorie de la population est très vulnérable car elle rencontre souvent des obstacles pour accéder aux informations et aux soins en matière de santé sexuelle et reproductive (UNFPA, 2022). Cela peut avoir un impact négatif sur son développement personnel d'une manière particulière et sur le développement du pays en général.

Selon le Réseau Inter-agences pour l'Education en Situation d'Urgence (2024), la jeunesse se réfère à une période de progression vers la responsabilité indépendante. Et cela varie d'un contexte à l'autre, selon les facteurs socio-culturels, institutionnels, économiques et politiques.

L'utilisation des concepts jeunes et adolescents dans le présent travail se réfère essentiellement à la définition de l'OMS compte tenu de son objectivité dans la détermination de la catégorie d'âge dans laquelle se trouve cette catégorie de personnes.

0.2. Problématique

Les jeunes adolescents et adolescentes scolarisés présentent des problèmes susceptibles de compromettre leur scolarité si des solutions idoines ne sont pas trouvées.Certains de leurs problèmes sont de types personnels, familiaux et d'autres scolaires.

Un des problèmes personnels qui hante les jeunes adolescentes et adolescents scolairisés ou non est lié à leur situation de la santé sexuelle et reproductive, une situation plus préoccupante au Burundi.

En effet, l'entrée précoce des jeunes dans la vie procréative réduit considérablement leurs opportunités d'avoir une bonne scolarité, compromet dangéreusement leur état de santé, et fait d'eux d'éternels assistés de la société au lieu d'en faire des acteurs du développement du pays (MINEFTP, 2019).

Au Burundi, la fécondité est précoce avec 11% des adolescentes de 15-19 ans qui ont déjà un enfant selon les résultats de l'Enquête Démographique et de Santé de 2010 (UNFPA, 2013).

En milieu scolaire, la problématique des grossesses précoces prend une allure inquiétante avec une augmentation croissante du nombre de cas recensés par le Ministère de l'Enseignement de Base et Secondaire, de l'Enseignement des Métiers, de la Formation Professionnelle et de l'Alphabétisation (ISTEEBU, MSPLS& ICF International, 2012).

L'étude sur les grossesses non désirées en milieu scolaire montre que de 2009 à 2012, les DPE du pays ont rapporté **4760 cas** de grossesses, à l'exception des provinces de Kayanza, Ngozi et Ruyigi dont les données sont incomplètes. L'âge des filles interrogées au moment de leurs grossesses est compris entre 13 et 22 ans. La majorité avait entre 14 et 18 ans, et la majorité des élèves-mères mettent en moyenne 2 ans pour réintégrer l'école. La vie de ces jeunes filles bascule le jour où elles apprennent qu'elles sont enceintes (UNFPA, 2013).

Les troubles du comportement et de la dépression sont aussi cités parmi les éléments qui impactent négativement la scolarité des jeunes adolescentes et adolescents. Certains élèves vivent davantage de désarroi, de tristesse, de dévalorisation et d'isolement social (Marcotte, Fortin, Royer, Potvin & Leclerc, 2001).

Les problèmes familiaux constituent eux-aussi un élément perturbateur de la scolarité des jeunes adolescents et adolescentes.En effet, ces problèmes agissant en lien avec les comportements à l'adolescence peuvent compromettre la poursuite de la scolarité du sujet concerné (Garnier & al, 1997).

La structure familiale et les pratiques éducatives incluant l'engagement des parents dans les activités scolaires de leurs enfants influencent la scolarité de ces derniers (Lessard, 2004). Dans leur revue de la littérature, Walker, colvin et Ramsey (1995) énumèrent cinq pratiques éducatives qui ont une influence critique sur le développement adéquat de l'enfant à savoir :

- l'utilisation des pratiques disciplinaires justes, conséquentes et opportunes ;
- une supervision efficace des activités et des affiliations de l'enfant ;
- l'application de techniques de gestion du comportement positives, soutenantes, encourageantes et mettant l'enfant en valeur ;
- une implication quotidienne des parents dans la vie et les activités de l'enfant et enfin l'utilisation de stratégies de gestion de crise et de résolution de problèmes qui enseignent à l'enfant comment résoudre ses problèmes.

Des problèmes scolaires figurent aussi parmi les éléments pouvant perturber la scolarité des jeunes adolescentes et adolescents.La fonction première de l'école étant de promouvoir l'apprentissage (Kasen, Johnson & Cohen, 1990) et de constituer un milieu de socialisation pour les élèves (MEQ, 2004), l'environnement scolaire affecte ainsi la qualité des interactions éducatives reliées aux apprentissages et aux comportements (Janosz & Leblanc, 1997).

L'étude de Pierce (1994) montre les conditions scolaires pouvant favoriser l'apprentissage :

- ✓ une organisation de la classe basée sur des standards adéquats de comportements et de sensibilité à autrrui ;
- ✓ Les rôles divers que l'enseignant joue pour soutenir ses élèves ;
- ✓ L'enthousiasme de l'enseignant pour soutenir ses élèves.

Dans un tel environnement caractérisé par le *caring*, ajoute l'auteur, le rendement scolaire des élèves s'améliore, ainsi que leurs attitudes envers l'école et leurs aptitudes pour l'apprentissage.

De tout ce qui précède, il est à déduire que certains comportements des jeunes, le manque d'encadrement adéquat de la famille et l'environnement scolaire défavorable influencent négativement la scolarité des jeunes concernés.

Face à tous ces problèmes pouvant mettre le bâton dans les roues des activités scolaires des jeunes adolescentes et adolescents, l'école doit penser à mettre en place des stratégies pour y apporter des solutions. C'est dans cet objectif que le gouvernement du Burundi en collaboration avec ses partenaires au développement a mis en place un système de Tantes et Pères école depuis 2020. Ces enseignants conseillers ont un cahier de charges bien défini et qui peut se résumer en 4 actions selon la lettre circulaire du Ministre burundais ayant le dispositif de Tantes et Pères école dans ses attributions: *encadrer, informer, écouter et orienter* (MINEFTP, 2019).

De tout ce qui vient d'être développé, quelques questions se dégagent :

Quelles sont les interventions des Tantes et Pères école au sein des établissements scolaires ?

De cette question générale découlent **les questions spécifiques suivantes** :

1. Quelles sont les actions menées par les Tantes et Pères école au sein des établissements scolaires de la DPE MWARO ?
2. Quels types de problèmes pour lesquels les élèves de la DPE de Mwaro sollicitent l'intervention des Tantes et Pères école?
3. Existe-t-il des problèmes spécifiques pour les filles et ceux spécifiques pour les garçons au sein des établissements scolaires de la DPE de Mwaro ?
4. Quelle stratégie utilisée par les Tantes et Pères école dans l'accomplissement de leur mission ?

5. Quels sont les besoins des Tantes et Pères école de la DPE de Mwaro pour leur développement personnel et professionnel?

A partir de ces questionnements, des objectifs de recherche sont formulés.

0.3. Objectifs de recherche

Les objectifs de recherche sont constitués par un objectif général et des objectifs spécifiques.

0.3.1. Objectif général :

Découvrir les interventions des Tantes et Pères école au sein des établissements scolaires de la DPE de Mwaro.

0.3.2. Objectifs spécifiques :

- ✓ Décrire les interventions des Tantes Pères école de la DPE de Mwaro sur les problèmes des élèves ;
- ✓ Identifier les types de problèmes pour lesquels les élèves de la DPE de Mwaro sollicitent l'intervention des Tantes et Pères école ;
- ✓ Déceler les problèmes spécifiques pour les filles et ceux spécifiques pour les garçons ;
- ✓ Découvrir la stratégie utilisée par les Tantes et les Pères école dans leurs interventions sur les problèmes des élèves ;
- ✓ Analyser les besoins des Tantes et Pères école pour leur développement personnel et professionnel.

Au regard du sujet à l'étude, la présente recherche est pertinente. Elle l'est tant socialement que scientifiquement.

Socialement : Dans la conférence mondiale sur l'éducation pour tous tenue à Jomtien en Thaïlande du 5-9 Mars 1990 (Unesco, 1990), tous les participants s'accordent à reconnaître l'éducation comme clé de voûte pour le développement durable. Les résultats de la recherche éclaireront sans nul doute les responsables politiques dans la prise de décisions rationnelles pour une éducation de qualité accessible pour tous. Cela semble le

moyen efficace de faire des citoyens autonomes, responsables et compétents pour faire progresser le pays vers son développement à tous les points de vue.

Scientifiquement : Le dispositif de Tantes et Pères école est récent au Burundi. Il date de l'année 2020. scruté et moins documenté, celui lié aux interventions des Tantes et Pères école au sein des établissements scolaires.

PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

CHAPITRE I. DISPOSITIF DES TANTES ET PERES ECOLE DANS LE SYSTEME SCOLAIRE

Introduction

Depuis 2020, le gouvernement du Burundi a mis en place un dispositif de Tantes et Pères école au sein des établissements scolaires. Le présent chapitre présente le cadre légal et administratif du dispositif, l'historique de sa mise en place, le processus ainsi que les critères de recrutement des Tantes et Pères école, leur cahier de charges et enfin les modalités d'intervention des Tantes et Pères école.

I.1. Cadre légal et administratif du dispositif de Tantes et Pères école

L'idée de mettre en place le dispositif de « Tantes et Pères école » a été initiée en 2019 dans le cadre d'un Programme conjoint d'amélioration de la santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes exécuté en collaboration avec 4 Ministères clés, à savoir le Ministère de l'éducation, de la formation technique et professionnelle ; le Ministère de la santé publique et de la lutte contre le sida ; le Ministère des Droits de la Personne Humaine,des affaires sociales et du genre ; le Ministère de la jeunesse,des postes et des technologies de l'information et en consortium avec UNFPA, Care et Cordaid, partenaires internationaux au développement du Burundi (MINEFTP, 2019).

En initiant l'idée de mettre en place le dispositif de « Tantes et Pères école », le Ministère ayant l'éducation dans ses attributions avait l'objectif de créer un espace d'écoute et d'orientation en santé sexuelle et reproductive en milieu scolaire.

Il a été constaté que les adolescents et les jeunes ont des problèmes liés à la santé sexuelle et reproductive qui réduisent leurs performances : les abandons scolaires suite aux grossesses non désirées, les absences régulières des filles à l'école à cause des menstruations douloureuses ou de manque d'accoutrement adapté, diverses formes de violence sexuelle et basée sur le genre qui se développent en milieu scolaire.

Cela est expliqué par le fait que les jeunes ont un accès limité à des informations fiables et complètes sur la santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes et aux services adaptés aux jeunes.L'autre raison est que ces jeunes bénéficient d'un soutien

limité des parents, des enseignants et des responsables religieux en ce qui concerne l'accès à l'information et aux services de la santé sexuelle et reproductive.

Dans sa préface au guide du conseiller scolaire en santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes, le Ministre de l'éducation, de la formation technique et professionnelle s'exprime de cette manière :

« Conscient de cette situation préoccupante des jeunes en général et des jeunes filles en particulier, tenant compte de ces répercussions désastreuses sur le développement de notre pays et ayant pris en compte les devoirs qui lui incombent d'encadrer et de protéger nos adolescents et jeunes, le Ministère de l'éducation, de la formation technique et professionnelle, en partenariat avec les acteurs nationaux et internationaux,a entrepris des réflexions pour trouver des solutions idoines afin de renverser la situation . » (MINEFTP, 2019 p. 1).

Le dispositif de Tantes et Pères école est une réponse du Ministère ayant l'éducation dans ses attributions à l'augmentation du nombre de violences basées sur le genre et le décrochage scolaire au Burundi.

Concrètement, ce système de mentorat de Tantes et Pères école a été institutionnalisé par le MENRS par la circulaire n°620/016 du 23 avril 2019 afin que toutes les écoles mettent en place ce dispositif (BSF, 2024).

Le dispositif de Tantes et Pères école a été mis dans le Plan Sectoriel de l'Education 2022-2030 dans le but de lutter contre les disparités de genre (MENRS, 2022).Ce dispositif vise à améliorer l'écoute et les échanges entre élèves et adultes en vue d'une meilleure prise en charge des victimes de violences basées sur le genre et de la réduction du décrochage scolaire.

I.2. Choix des Tantes et Pères école

Au Burundi, en 2014, FAWE-Burundi, avec l'appui de l'UNICEF, a initié pour la première fois un projet sur la prévention et la lutte contre les violences dans l'environnement scolaire ainsi que la prise en charge des victimes (FAWE-Burundi, 2014).

Ce projet est intitulé *« Institutionnalisation de la personne de la tante et du père dans les écoles comme stratégie d'éradication des violences sexuelles et des grossesses précoces en milieu scolaire »*.

Les communes où le projet est exécuté sont celles qui enregistrent des cas de grossesses élevées selon les données fournies par le Ministère ayant en charge l'éducation sur les cas de grossesses en cours de scolarité.

Le projet a pour objectif d'éradiquer les violences sexuelles et les grossesses précoces en milieu scolaire. De ce fait, une communication permanente avec les apprenants surtout en période de maturation a contribué à un changement de comportement.

Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique , avec l'appui technique et financier des partenaires du secteur, voulait agir et prévenir le phénomène de réduction des violences basées sur le genre et des grossesses des élèves par le renforcement de l'encadrement et du soutien de proximité des élèves pour leur avenir meilleur.

Ce projet consiste à choisir parmi les directeurs et les enseignants de l'école des personnes exemplaires qui seront « des Tantes et Pères » et les former sur la notion de genre, de confiance en soi et de leadership, les droits de l'enfant ainsi que la gestion de la maturation et de la sexualité. Ainsi, ils devront également adopter des comportements exemplaires de nature à prendre en compte les besoins sexo-spécifiques dans l'environnement scolaire.

En outre, ils sont également formés en vue de prévenir les VBG, de venir en aide et prendre en charge les victimes. Ils sont outillés en techniques d'écoute, de conseil, d'orientation et de thérapie à l'endroit des élèves afin d'arriver à l'objectif final de

réduire à zéro les violences et les déperditions scolaires en général et les grossesses des élèves en particulier. Ce projet a été exécuté dans trois communes du pays à savoir Busoni dans la province de Kirundo, Butihinda dans la province Muyinga et Nyanza-lac dans la province Makamba.

Tableau 1. Effectifs de Tantes et Pères école formées en 2014

Provinces	**Communes**	**Ecoles**	**Tantes**	**Pères**
Kirundo	Busoni	50	41	59
Makamba	Nyanza-Lac	65	57	73
Muyinga	Butihinda	38	32	44
Total		153	130	176

Source : FAWE-Burundi(2014)

Au Burundi, en 2019, le Ministère en charge de l'Éducation Nationale du Burundi a jugé que ce projet constitue une bonne pratique à étendre dans toutes les écoles du pays. C'est pour cette raison qu'il a demandé à toutes les écoles de choisir des Tantes et des Pères école.

Les Directeurs Provinciaux de l'Enseignement à l'époque étaient chargés de transmettre des listes des Tantes et Pères école au ministère. Avec une innovation introduite, c'est-à-dire, parmi les Tantes et Pères école formés en 2018 dans la commune de Gitega, douze (12) ont été choisis pour en former de nouveaux/nouvelles (pères et tantes) au niveau des écoles de trois autres communes (Giheta, Makebuko, Mutaho) de la même province.

Pour que ces formateurs soient outillés davantage, ils ont suivi une formation de mise à niveau de deux jours, car le Ministère ayant en charge l'éducation avait recommandé à FAWE-Burundi de tenir compte du module de counseling élaboré par l'UNFPA.

L'idée de tante et père trouve son origine dans la tradition burundaise où l'éducation sexuelle à partir de l'adolescence était assurée par le père pour le garçon et la tante paternelle pour la fille.

Ces personnes étaient chargées d'orienter la compréhension des phénomènes physiologiques et psychologiques qui apparaissent durant cette période de croissance et de maturation. Là où cette éducation vient à manquer, le vide est comblé par des explications fantaisistes et erronées de la bande de copains et copines.

Les rôles importants que jouent les personnes de « Tantes et Pères »[2] ont été considérés dans la mise en œuvre du programme « d'Institutionnalisation de la personne de la Tante et du Père école » dans tous les établissements scolaires du Burundi.

Cela a permis l'organisation de formations des Tantes et Pères sur la prévention des violences et des déperditions scolaires qui se sont déroulées en 2018, puis en 2019 avec FAWE-Burundi dans trois communes des provinces à savoir Gitega, Muramvya et Rumonge toujours avec l'appui de l'UNICEF.

Ces sessions de formation ont abordé divers thèmes liés à la violence dans l'environnement scolaire basée sur le genre tels que les notions de genre en milieu scolaire, la notion de confiance en soi et de leadership, les droits de l'enfant, la gestion de la maturation et de la sexualité, des concepts de déperdition scolaire et d'usage de drogues et stupéfiants.

Ces formations ont en outre permis de les outiller en techniques d'écoute, de conseil, d'orientation et de thérapie à l'endroit des élèves.

Le tableau suivant synthétise les effectifs de Tantes et Pères d'élèves formés dans ce cadre.

[2] Les « Tantes et Pères » jouent des rôles fondamentaux dans l'inculcation de valeurs positives, de conseils et d'orientation respectivement pour les filles et les garçons

Tableau 2. Effectifs de Tantes et Pères école formés de 2018

Provinces	**Communes**	**Ecoles**	**Tantes**	**Pères**	**CPE**	**CDFC**
Rumonge	Rumonge	150	156	144	38	3
Gitega	Gitega	100	110	90	32	2
Muramvya	Muramvya	41	41	41	22	2
Total		291	307	275	92	7

Source : FAWE -Burundi (2018)

Le Ministère de l'éducation, de la formation technique et professionnelle met officiellement en place le dispositif de Tantes et Pères école en 2019 comme déjà indiqué ci-haut dans la section « Cadre légal et administratif ».

I.3. Processus et critères de recrutement des Tantes et Pères école[3]

Le Ministère de l'éducation nationale et de la recherche scientifique a organisé mardi le 07 Juillet 2020 en Mairie de Bujumbura, un atelier de validation du module de formation des « Tantes et Pères école » sur la prévention des violences et des déperditions scolaires.

L'objectif dudit atelier était de renforcer l'encadrement de proximité des jeunes en vue de réduire à zéro les abandons scolaires, les grossesses ou toute forme de violence en milieu scolaire.

La Directrice générale de l'enseignement fondamental et post fondamental général et pédagogique indique que les élèves font face à plusieurs difficultés dans la communauté, sur le chemin de l'école, voire à l'école qui favorisent le décrochage scolaire.

Dans de telles situations, les élèves ont donc besoin d'une personne adulte de confiance à qui se confier et avec qui échanger pour les aider à trouver des solutions à leurs problèmes.

[3] « Tante et Père école » dans le système éducatif burundais publié mardi, le 07/ 07/ 2020 par BIGIRIMANA Raphael sur www.rtnb.bi

Pour faire face à ces défis, le Ministère ayant l'éducation dans ses attributions a initié le programme de l'institutionnalisation de la personne de la « Tante et du Père école » dans tous les établissements scolaires du Burundi. Le but est de renforcer l'éducation parentale et assurer un encadrement de qualité basé sur une information complète et correcte.

Le renforcement des capacités des « Tantes et Pères école » est un préalable en vue d'améliorer leurs compétences d'encadrer, d'informer, d'écouter et d'orienter les élèves au quotidien.Les compétences acquises leur permettent d'être à la hauteur de leurs responsabilités.

Traditionnellement, la tante devait prodiguer des conseils à sa nièce au cours de la puberté et adolescence.Pour le garçon, ce rôle était réservé au père.Ainsi, dans l'environnement scolaire actuel, la Tante ou le Père école devrait être suffisamment outillé pour jouer pleinement ce rôle d'éducateur/ éducatrice et de conseiller/ conseillère.

Concernant le choix de ces derniers, il se base sur le critère de moralité. La Tante ou le Père école a besoin de s'affirmer et d'avoir confiance en elle ou en lui-même et inspirer confiance à ceux qui pourraient le ou la consulter.

S'inspirant de la pratique de la coutume burundaise, les élèves élisent parmi le personnel de l'école, une Tante et un Père vus comme étant des personnes de confiance avec lesquelles ils peuvent échanger librement sur tous les problèmes.

I.4. Cahier de charge des Tantes et Pères école

Comme c'est écrit dans la lettre circulaire du Ministre de l'Education, de la formation Technique et Professionnelle, le cahier de charges des Tantes et Pères école est résumé en quatre principales activités : *encadrer, informer, écouter et orienter* (MINEFTP, 2019). Ces activités se répartissent en 9 tâches. En effet, les tantes et pères école sont invités à :

1. Encadrer quotidiennement les élèves à l'école ;

2. Organiser des séances d'animation à l'endroit des élèves sur :

- ✓ Les sujets pertinents intéressant les jeunes dans le but de les informer et leur donner un message instructif et des conseils ;
- ✓ Une situation problématique générale observée à l'école et prodiguer des conseils à l'endroit des élèves en général

3. *Organiser des séances d'écoute confidentielle des élèves à problèmes* : les écouter, les conseiller, les orienter et les aider à trouver des solutions.

4. *Etablir des registres des cas d'élèves accueillis et suivre le canevas suivant* :

Tableau 3. Canevas du registre des cas d'élèves accueillis et suivis par les Tantes et les Pères école

N & P de l'élève	Classe	Age	Problème soulevé par l'élève	Type d'aide donné à l'élève	Evolution de la situation de l'élève	Observation
1. 2. 3. 4. 5.						

Source : Bureau chargé de la planification et des statistiques au Ministère de l'éducation et de la recherche scientifique.

5. *Rédiger les rapports trimestriellement et les transmettre à qui de droit* ;

6. *Elaborer l'horaire de travail relatif à la responsabilité des Tantes et Pères école* ;

7. *Se concerter mutuellement pour des cas complexes ou compliqués pour chercher ensemble des solutions ;*

8. *Choisir un endroit d'accueil propice à l'écoute confidentielle dans les enceintes de l'école selon la disponibilité de bureau et de la salle de classe ou d'autre salle*.

9. *Consulter les boites à suggestions, faire le dépouillement du contenu et l'exploiter.*

I.5. Ethique et déontologie des Tantes et Pères école

Le travail de la Tante ou du Père école est celui du conseiller de l'élève. Ce travail est encadré par une série de lois qu'il se doit de respecter. Les lois définissent les actes attendus et ceux qui sont prohibés.

Elles définissent les valeurs qui sont socialement et donc humainement attendues des comportements et des attitudes des Tantes et Pères scolaires.

En effet, le guide de Counseling en Santé Sexuelle et Reproductive des adolescents et des jeunes (MINEFTP, 2019) est plus explicite sur ce point. Le conseiller doit tenir un dossier accessible à ses patients sur demande.Il doit protéger la vie privée du client.Cela implique l'encadrement du traitement de la conservation des données à caractère personnel comme le dossier des clients.

Tout ce que le conseiller scolaire fait, il le fait en respectant et en faisant respecter le règlement scolaire.En encadrant l'élève, en l'informant, en l'écoutant et en l'orientant, la Tante ou le Père école le fait en vertu de ce principe moral et légal *« l'obligation d'assistance à la personne en danger »*.

L'enseignant conseiller est tenu de garder secret le contenu de son entretien avec son client .Cela signifie que les informations révélées ou confiées dans une séance de conseil et dans une relation professionnelle ne peuvent être révélées à quiconque, sauf à ses pairs qui sont eux-mêmes soumis au secret professionnel, et lorsque cela se fait, il faut que ce soit dans le cadre de l'exercice de la profession (ex : pas entre copains dans un bistrot).

Le secret professionnel peut être divulgué dans les cas suivants :

- S'il y a danger imminent pour un tiers ou pour l'individu lui-même ;
- Si le conseiller soupçonne ou sait que l'élève est victime de violence ou de négligence ;
- Si l'élève demande la divulgation des informations ;
- Si l'élève divulgue qu'il a participé de quelque façon que ce soit à des comportements gravement perturbateurs.

Il importe de noter en passant que l'élève peut être informé des limites s'appliquant à la confidentialité des informations.

Bien plus, le conseiller a pour devoir de signaler à la direction toute participation de l'élève à un comportement perturbateur pour qu'il y ait enquête à ce sujet .Ceci comprend les comportements d'intimidation et de harcèlement sexuel par les éducateurs ou les pairs.

Ces dispositions ont pour but de protéger la sécurité et le bien- être des élèves et de tenter d'éviter tout préjudice.

Enfin de compte, l'enseignant-conseiller ne doit avoir d'autres relations avec les élèves que les relations professionnelles. On ne tolère pas des comportements agressifs ou sexuels entre conseiller et client. Une relation professionnelle ne peut être que professionnelle.

I.6. Ce que c'est l'écoute en counseling4

L'écoute est la qualité primordiale de tout conseiller. Ecouter ne veut pas dire simplement percevoir les mots. Il s'agit de savoir entendre ce qui se cache derrière la vie émotionnelle de la personne et les processus qui la sous-tendent. Savoir écouter s'apprend par une formation qui inclut des lectures et donc des savoirs, mais aussi des exercices pratiques (des savoirs-faire).

L'écoute psychologique consiste à la fois en un savoir-faire, qui comporte des techniques et outils d'écoute qu'il faut connaître et savoir appliquer ou mieux encore savoir pratiquer mais également et surtout l'écoute implique un savoir-être en relation qui se cultive en contact d'autrui. Cet apprentissage passe par l'expérience de l'écoute combinée à une réflexion continue sur la pratique, donc à des supervisions par des personnes plus expérimentées que soi.

[4] Guide de Counseling en santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes en milieu scolaire

Il est essentiel de reconnaître que les relations d'aide peuvent se pratiquer par des aidants naturels comme les parents et les amis. Certaines personnes possèdent des capacités innées d'écoute et l'aide qu'elles apportent est un soutien essentiel au bien-être des personnes qui en ont besoin.
Lorsqu'on apprend professionnellement à écouter, il s'agit au-delà des capacités d'écoute naturelles, d'acquérir des techniques, des connaissances sur les processus psychologiques et une connaissance sur soi qui augmente l'efficacité des interventions.

I.7. Modalités d'intervention des Tantes et Pères école[5]

Deux modalités d'intervention des Tantes et Pères école correspondant à deux nuveaux d'intervention sont à distinguer au sein des établissements scolaires :

- L'éducation/ information
- Le counseling des élèves

I.7.1. Education / information

La première modalité d'intervention des Tantes et Pères école est décrite comme une éducation / information initiée par ces derniers en faveur des élèves. Il s'agit d'une pratique qui consiste à apporter des informations nécessaires sur la sexualité établie scientifiquement et notamment en matière de santé reproductive et de prévention des IST y compris le VIH/ SIDA.

Dans la majorité des cas, l'information /éducation s'adresse à des situations de groupes. Concrètement, les Tantes et les Pères école peuvent organiser des séances de sensibilisation-formation des élèves sur des sujets en lien avec la santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes.

En organisant et en animant ces séances, le groupe-cible constitue l'ensemble des élèves de l'établissement scolaire. Ces séances peuvent être animées conjointement par la Tante et le Père école à l'intention des jeunes filles et garçons en même temps. L'animation peut aussi se faire autrement. Les filles et les garçons peuvent séparément tirer profit de

[5] Guide de counseling en santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes en milieu scolaire (2019)

ces séances animées respectivement par la Tante et le Père de l'école. Cela dépend de la spécificité des besoins des uns et des autres jugés prioritaires par les conseillers scolaires de ces jeunes.

L'objet explicite de telles séances est de contrecarrer les idées fausses des élèves ou lutter contre l'ignorance des élèves et leurs préjugés par rapport aux sujets liés à leur santé sexuelle et reproductive.

I.7.2. Counseling des élèves

Les élèves en général et les élèves adolescentes et adolescents en particulier ont beaucoup de questions personnelles. Les Tantes et les Pères de l'école doivent être à leur écoute et leur permettre d'exprimer leurs soucis. Après avoir écouté activement l'élève, le conseiller lui donne des informations spécifiques liées aux soucis et problèmes exprimés.

Dans le counseling, le conseiller accompagne en outre son client dans ses réflexions afin de lui permettre des choix éclairés et responsables. Il peut lui donner des suggestions en cas de problèmes particuliers nécessitant le changement de certains de ses comportements.

A la fin de la séance du counseling, le conseiller peut décider d'orienter son client vers les autres intervenants selon les cas. Il peut par exemple l'orienter vers le personnel médical, le Psychologue, etc. Dans le souci de résoudre adéquatement les problèmes exprimés par son client, le conseiller scolaire doit donc collaborer avec les autres professionnels et chacun selon sa spécialité.

CHAPITRE II. METHODOLOGIE

Dans tous les domaines, le chercheur doit définir la méthodologie qu'il compte utiliser pour obtenir des résultats fiables.

La méthodologie est l'étude du bon usage des méthodes et techniques. Mais, connaître ces méthodes et techniques ne suffit pas, il faut davantage savoir comment les utiliser adéquatement, comment les adapter, avec le plus de rigueur possible, d'abord à l'objet précis de la recherche ou de l'étude envisagée, et ensuite aux objectifs poursuivis (Aktouf, 1992). Par ailleurs, la valeur des résultats d'une recherche dépend de celle des méthodes mises en œuvre (Daniel, 1974).

Il ressort de ces idées des chercheurs que, en matière de recherche, l'utilisation d'une méthodologie appropriée, donc adaptée aux objectifs de la recherche est une nécessité pour garantir la fiabilité des résultats.

L'objet du chapitre est de décrire la démarche méthodologique privilégiée en tous ses éléments au regard des objectifs fixés à la recherche.

II.1. Approche qualitative

Le choix d'une approche méthodologique est fonction de la nature des données à récolter et à traiter. Le chercheur fera recours à l'approche qualitative quand il s'agit de récolter les données de contenu dont il veut décortiquer la qualité. En d'autres termes, le chercheur a comme objectif de comprendre et d'analyser les faits ou les phénomènes. Il décrit ces faits tels qu'ils se présentent et les interprète (Ndayisaba, 2022).

En ce qui nous concerne, l'approche qualitative est privilégiée parce qu'elle est en adéquation avec l'objet de notre recherche. Nous voulons analyser les interventions des Tantes et Pères école au sein des établissements scolaires à travers les données qui seront récoltées par l'analyse documentaire et l'entretien semi-directif.

Après l'approche méthodologique privilégiée, vient *la technique de récolte des données* utilisée.

II.2. Technique de récolte des données

Pour récolter les données en rapport avec notre sujet de recherche, l'entretien semi -dirigé nous convient le mieux.

La semi-directivité occupe une place de choix dans nos entretiens auprès des enquêtés. En effet, ces derniers ont la liberté de s'exprimer sur les thèmes établis d'avance .Toutefois, en cas de besoin, des orientations peuvent leur être données quant aux thèmes à aborder en tenant compte des réponses venant d'être fournies.L'entretien semi-directif permet de rendre explicite l'univers de l'autre, de comprendre le monde de l'autre et d'apprendre, d'organiser, de structurer la pensée de l'autre (Savoie-Zajc, 2003).

Cette technique permet de comprendre en profondeur ce qu'un participant pense d'un sujet donné. Il s'agit de l'un des meilleurs moyens pour saisir le sens que les acteurs donnent à leurs conduites, la façon dont ils se représentent le monde et la façon dont ils vivent leurs situations (Poupart, 1997).

En vue de faciliter les entretiens, la conception et l'utilisation d'un outil approprié sont cruciales. L'outil dont il est ici question est *le guide d'entretien.*

II.3. Outil de récolte des données

L'outil conçu et utilisé pour la récolte des données est le guide d'entretien.Il contient 22 items construits autour de 4 thèmes à savoir :

- Considérations générales sur le système de Tantes et Pères école et leurs interventions au sein des établissements scolaires ;
- Stratégie utilisée par les Tantes et Pères école dans leurs interventions ;
- Types de problèmes pour lesquels les élèves sollicitent l'intervention des Tantes et Pères école et ;
- Besoins des Tantes et Pères école dans une perspective de leur développement personnel et professionnel.

Avant de procéder à l'enquête proprement dite, une pré-enquête a été menée en vue de se familiariser à cet outil.

La pré-enquête avait également l'objectif de vérifier la clarté et l'intelligibilité des items.Ainsi, un entretien exploratoire a été mené auprès d'une Tante école prestant dans l'une des écoles de la DCE Kayokwe.

Au terme de cette activité de pré-enquête, quelques items ont été retouchés après avoir constaté qu'ils étaient mal formulés.

II.4. Population d'enquête

L'objet de la recherche menée est d'analyser les interventions des Tantes et Pères école au sein des établissements scolaires au moyen des entretiens individuels semi-directifs. L'objet de la présente section est de déterminer avec précision l'ensemble des sujets constituant le champ de notre enquête. Il s'agit d'une population d'enquête.

En effet, une population d'enquête est le total des unités ou sujets pouvant entrer dans le champ d'enquête et parmi lesquels sera choisi l'échantillon (Rongere, 1975).

Au sens statistique, le terme population se réfère à un ensemble de données ou mesures prises sur des sujets ou des objets. Il désigne donc la totalité des unités de n'importe quel genre prise en considération par le chercheur (Niyongabo, 1993).

De ces considérations des chercheurs évoqués, déduisons que la population d'enquête peut être constituée par des sujets ou objets qui intéressent le chercheur au regard des objectifs de sa recherche.

En ce qui nous concerne, l'objectif général de notre étude étant d'analyser les interventions des tantes et pères école au sein des établissements scolaires œuvrant dans la Province scolaire de Mwaro, notre population d'enquête est constituée par toutes les Tantes et tous les Pères école de toutes les écoles de la DPE Mwaro.

Voici la répartition des Tantes et Pères école de la DPE Mwaro selon les DCE à travers le tableau qui suit :

Tableau 4. Répartition des Tantes et Pères école de la DPE Mwaro selon les DCE[6]

DCE	**Effectifs des Tantes école**	**Effectifs des Pères école**
BISORO	27	27
GISOZI	21	21
KAYOKWE	42	42
NDAVA	30	30
NYABIHANGA	50	50
RUSAKA	34	34
TOTAL	204	204

Comme le tableau l'indique, notre population d'enquête est constituée de 204 Tantes école et 204 Pères école répartis dans 6 DCE composant la Province scolaire de Mwaro. De cette population, nous avons tiré l'échantillon. Nous en parlons de manière détaillée dans la section suivante.

II.5. Echantillon

En matière de recherche, l'idéal serait de mener l'enquête auprès de toute la population-cible. Nonobstant, le chercheur peut être limité par plusieurs choses et ainsi toucher toute la population lui semble chimérique. Dans ce cas, il peut décider de tirer de cette population un nombre restreint auprès duquel l'enquête peut être menée. Ce nombre restreint tiré de la population d'enquête s'appelle *échantillon.*

Echantillonner consiste à choisir un nombre limité soit d'individus, soit d'objets ou soit d'événements dont l'observation permettra de tirer des conclusions applicables à la population entière à l'intérieur de laquelle le choix a été effectué (De Landsheere, 1976).

L'échantillon doit revêtir un caractère représentatif de la population dont il est issu tout en présentant une homogénéité sur les critères choisis (Rossi, 1999).

[6] DPE Mwaro : Service chargé de la planification et des statistiques de l'éducation

Cela étant dit, l'échantillonnage suit des méthodes. La sélection de ces dernières dépend des objectifs de la recherche, de l'approche privilégiée par le chercheur et de la population auprès de laquelle l'enquête sera menée. En considérant ce qui vient d'être avancé pour la sélection d'une méthode d'échantillonnage, nous avons opté pour l'échantillonnage raisonné. Cela signifie qu'il y a des critères sur base desquels les participants à l'enquête ont été choisis.

Tableau 5. Critères pour choisir les participants à l'enquête

Tante école	Père école
1. Prester dans l'une des écoles de la DPE Mwaro 2. Prester dans une école organisant l'enseignement post fondamental 3. Prester dans une école à régime d'externat 4. Avoir déjà participé dans une formation pour le renforcement des capacités des Tantes et Pères école 5. Accepter de répondre à nos questions du guide d'entretien préalablement élaboré	1. Prester dans l'une des écoles de la DPE Mwaro 2. Prester dans une école organisant l'enseignement post fondamental 3. Prester dans une école à régime d'externat 4. Avoir déjà participé dans une formation pour le renforcement des capacités des Tantes et Pères école 5. Accepter de répondre à nos questions du guide d'entretien préalablement élaboré

Source : Critères conçus et élaborés par l'étudiant-chercheur

Avant de décider définitivement sur les sujets pouvant constituer notre échantillon d'enquête, nous avons également tenu en considération la situation géographique de la DCE des participants potentiels à notre enquête. Certaines DCE de la DPE Mwaro se situent dans la région naturelle de Kirimiro, les autres se trouvent dans la région naturelle de Mugamba pendant que les autres se trouvent entre les deux régions naturelles citées. Cela dit que certaines de leurs zones se trouvent dans la région naturelle de Kirimiro alors que les autres zones se trouvent dans la région de Mugamba.

Afin de constituer notre échantillon, nous avons choisi une DCE de la région Kirimiro à savoir la DCE Nyabihanga, une autre de la région de Mugamba à savoir la DCE Gisozi et une autre dont certaines zones se trouvent soit dans la région de Kirimiro, soit dans la région de Mugamba.Il s'agit de la DCE Kayokwe. En tenant compte de tous les critères ci- haut indiqués, les sujets de notre échantillon se répartissent comme suit :

Tableau 6. Répartition des participants à l'enquête selon les écoles et les DCE

DCE	Ecole	Tante école	Père école
GISOZI	1. LY. CO GISOZI	1	1
	2. LY.CO KIBIMBA	1	1
	3. LY. CO MUSIVYA	1	1
	4. LY. CO NYAKARARO	1	1
	5. LY. CO RWEZA	1	1
	Total	5	5
KAYOKWE	1. LY. CO GATWE	1	1
	2. LY. CO KAYOKWE	1	1
	3. LSMCA DE KIBUMBU	1	1
	4. LY. CO MUYEBE	1	1
	5. LY. CO GASAVE	1	1
	Total	5	5
NYABIHANGA	1. LY. CO GASAVE II	1	1
	2. LY. CO GATWE II	1	1
	3. LY. CO KIBOGOYE	1	1
	4. LY. CO MBOGORA	1	1
	5. LY. CO MUYANGE	1	1
	Total	5	5

L'échantillon constitué pour notre enquête est de 30 sujets (15 Tantes et 15 Pères école) à raison de 10 sujets par DCE (5 Tantes et 5 Pères école). L'enquête auprès de ces sujets constituant notre échantillon se déroulait au moyen des entretiens individuels semi-dirigés. C'est sur le déroulement de ces entretiens que porte d'ailleurs la section qui suit.

II.6. Déroulement des entretiens

Les entretiens semi-directifs individuels se sont déroulés dans le strict respect des étapes de Savoie- Zajc (2003) à savoir l'ouverture, l'entretien proprement dit et la clôture.

En effet, briser la glace est la première des choses à faire pour ouvrir les entretiens afin de mettre le participant à l'aise et ainsi établir une relation de confiance. C'est aussi une

belle occasion de lui communiquer les considérations liées à la confidentialité et à l'anonymat.

Quant à l'entretien proprement- dit, la formulation d'une question de façon à permettre une certaine liberté du répondant a été effectuée. Par ailleurs, des réactions tant verbales que non verbales ont été limitées autant que faire se peut pour éviter toute forme d'influence sur les participants. Nous signalons en passant que lors des entretiens, des notes ont été prises afin de maintenir un bon niveau d'attention et de pallier les éventuels problèmes techniques relatifs à l'enregistrement.

Enfin, chaque fois que l'entretien touche à sa fin, un mot de remerciement est formulé et adressé au participant.

II.7. Considérations éthiques

Chaque fois qu'il s'agit d'une recherche scientifique impliquant des sujets humains, il serait sage de porter une attention particulière aux considérations éthiques. En ce qui nous concerne, pour mener notre enquête par le biais des entretiens, nous avons cherché à acquérir le consentement libre et éclairé des participants et à leur garantir la confidentialité et l'anonymat.

II.8. Méthode d'analyse des données

L'approche générale d'analyse inductive est utilsée pour analyser les données qualitatives de la présente recherche.

L'analyse inductive générale est un ensemble de procédures systématiques permettant de traiter des données qualitatives, ces procédures étant essentiellement guidées par les objectifs de la recherche (Blais, M. & Martineau, S., 2006). Elle s'appuie sur différentes stratégies utilisant prioritairement la lecture détaillée des données brutes pour faire émerger des catégories à partir des interprétations du chercheur qui s'appuie sur ces données brutes.

Concernant la présente recherche, les données brutes de tous les entretiens menés avec les participants sont mises en commun sous forme d'audios prises par un ordinateur

portable et sous forme de textes résumant le verbatim d'entretiens afin de pallier au problème technique pouvant surgir.

La démarche suivante consiste à écouter et à lire à maintes reprises, d'une façon attentive et approfondie le contenu de chaque entretien mené afin d'avoir une vue d'ensemble des sujets couverts. Cette activité conduit à produire des résumés pour faciliter la rétention des informations pour chaque participant.

L'autre démarche suivie dans l'analyse des données de la présente recherche est l'identification des unités de sens à travers les segments de texte présentant en soi une signification spécifique et unique.Ces unités de sens sont directement liés aux objectifs de la recherche.

Une autre démarche non moins importante suivie dans l'analyse des données consiste en activités de révision et de raffinement des premières unités de sens.Cela mène à produire à l'intérieur de certaines unités de sens d'autres sous unités de sens incluant des points de vue contradictoires.

Avant de terminer cette rubrique, il est à signaler, pour toutes fins utiles, que les proportions de texte illustrant l'essence même des unités de sens ont été sélectionnées.

Tableau 7. Description synthétique de la méthode générale d'analyse inductive utilisée lors de l'analyse des données

Méthode	**Approche générale d'analyse inductive**
Objectif général visé	Dégager les significations centrales et évidentes parmi les données brutes et relevant des objectifs de recherche
Résultat attendu au terme de l'analyse	Des catégories étant les plus révélatrices des objectifs de recherche sont identifiées par l'étudiant–chercheur

Source : Description de la méthode générale inductive de Mireille Blais et Stéphane Martineau adaptée par moi-même.

Conclusion sur le chapitre II

Le 2ème chapitre discutait de la démarche méthodologique privilégiée en menant notre recherche. Des précisions ont été données sur certains éléments tenus en considération lors de la recherche. L'objectif de notre étude étant d'analyser les interventions des Tantes et Pères école au sein des établissements scolaires de la DPE Mwaro, la recherche a été menée selon l'approche qualitative. La population de laquelle l'échantillon a été tiré est l'ensemble de Tantes et Pères école de la province scolaire de Mwaro. L'échantillonnage raisonné nous a permis de choisir les participants à notre enquête. Cette dernière s'est effectuée par des entretiens individuels semi-dirigés à l'aide d'un guide d'entretien préalablement élaboré. Dans le souci de mener humainement notre enquête, nous avons cherché à acquérir le consentement libre et éclairé des participants et à leur garantir la confidentialité et l'anonymat. L'approche générale d'analyse inductive est utilisée pour l'analyse des données.

DEUXIEME PARTIE : RESULTATS

CHAPITRE III. ANALYSE DES RESULTATS

L'analyse des résultats s'effectue en respectant l'ordre des thèmes autour desquels les items du guide d'entretien ont été construits. Ces thèmes sont :

- Considérations générales sur le système de tantes et pères école ;
- Stratégie utilisée par lesTantes et Pères école dans leurs interventions au sein des établissements scolaires ;
- Types de problèmes pour lesquels les élèves sollicitent l'intervention des tantes et pères école ;
- Besoins des Tantes et Pères école dans la perspective de leur développement personnel et professionnel.

III.1. Considérations générales sur le dispositif des Tantes et Pères école

A travers ce point, nous décrivons d'abord le profil des participants à l'enquête. Ensuite, nous présentons l'historique du système de Tantes et Pères école au Burundi, le mode de mise en fonction des Tantes et Pères école, le cahier de charge des Tantes et Pères école, les rapports du système de Tantes et Pères école avec l'environnement scolaire et social. Enfin, nous montrons l'importance du système de Tantes et Pères au sein des établissements scolaires.

III.1.1. Profil des participants

Les participants à l'enquête sont les Tantes et les Pères école œuvrant au post fondamental à régime d'externat dans les 3 DCE ciblées par notre étude. De surcroît, les participants sont identifiés à l'aide d'un code alphanumérique. Ainsi, nous utilisons la lettre **« T »** suivie d'un numéro allant de **1** à **15** quand il s'agit d'une Tante école. Quand il s'agit d'un Père école, la lettre **« P »** suivie d'un numéro allant de **1** à **15** est utilisée.

Il sied de préciser enfin que les Tantes et Pères école sont soit des enseignants, soit des secrétaires-comptables ou des encadreurs.

III.1.2. Choix des Tantes et Pères école

Le système de Tantes et Pères école commence avec l'année scolaire 2019-2020 au Burundi. Les Tantes et les Pères école sont normalement élus par les élèves eux-mêmes**.** Une fois ces conseillers élus, 4 missions sont à leur cahier de charges à savoir : écouter, encadrer, informer et orienter les élèves.

L'enquêté T2 confirme en effet l'année scolaire 2019-2020 comme celle au cours de laquelle commence le système de Tantes et Pères école :

« Ndavye aho nimurira inyigisho za mbere twahawe tugomba gutangura ibikorwa nsanga ibikorwa vy'urwego rwacu vyatanguye umwaka w'ishure wa 2019-2020. »

Cela veut dire, « *si je regarde dans le bloc note utilisé lors de la formation que nous avons suivie juste avant de commencer les activités, je trouve que notre système a commencé au cours de l'année scolaire 2019- 2020.* »

Les Tantes et les Pères école sont élus par les élèves eux-mêmes comme T9 l'avance en ces termes :

« *Jewe hamwe na mugenzi wanje afasha urwaruka rw'abahungu twaratowe n'abanyeshure.Amatora yarahagarariwe n'umuyobozi wacu*. »

Cela signifie : « *Moi et mon collègue père école avons été élus par les élèves eux-mêmes sous la supervision de notre directeur*. »

Certaines Tantes et certains Pères école ont été nommés par leurs directeurs comme l'avoue *P10 :*

« Kubera jewe nsanzwe menyereye igikorwa co kwumviriza abantu nk'umwungere w'Ishengero, umuyobozi w'ishure yarangenye kugira mfashe mu gikorwa cokwumviriza no guhanura urwaruka rw'abahungu bo kw'ishure ryacu. »

Nous traduisons ces propos comme suit : *« Comme j'avais l'expérience en counseling en tant que Pasteur d'une Eglise, le directeur m'a nommé en tant que Père école au sein de notre établissement.*»

Le mode de nomination des Tantes et Pères école est aussi avancé par T11.Voici ses propos :

« *Umuyobozi w'ishure yarangenye mur'ibi bikorwa yisunze ko nari nsanzwe nd'umwe mu bakwirikirana abanyeshure bo mu mwaka uheza amashure bo mu gisata c'ubuhinga mu ntumbero y'uko bogwiza umwimbu*.»

Cela veut dire : « *J'ai été nommée en tant que Tante école par le Directeur. Etre titulaire de la classe de SC3 a servi de critère de ma nomination.* »

Le cahier de charges des Tantes et Pères école comprend 4 missions : écouter, encadrer, informer et orienter les élèves.T12 le confirme dans ces termes :

« *Igihe batugirisha inyigisho zijanye n'ibikorwa tujejwe, baratumenyesheje ko ibikorwa vyacu bigabuwemwo kune : kwumviriza abanyeshure, kubaba hafi mu ngorane bashobora kugira, kubaha inyigisho hamwe no kubarangira aho bokwitura kugira ikibazo cabo kironke inyishu*. »

Ces propos sont ainsi traduits :

« *Lors de la formation en Counseling, les formateurs nous ont appris que nous avons 4 missions : écouter, encadrer, informer et orienter les élèves.* »

Au regard des résultats de l'enquête, le choix des Tantes et Pères école se fait de deux manières : par vote secret et par nomination.

III.1.3. Rapports du système de Tantes et Pères école avec l'environnement scolaire et social

Le système de Tantes et Pères école est connu par les élèves, les enseignants et certains parents des élèves. A part ceux qui ont déjà sollicité et bénéficié de l'intervention des Tantes et Pères école, les autres élèves connaissent ce système par le biais des séances de sensibilisation-formation sur la santé sexuelle et reproductive organisées à leur intention par les Tantes et les Pères école. Lors des assemblées générales organisées par les directions à l'intention des élèves, le travail de Tantes et Pères école est aussi évoqué.

Les enseignants connaissent le système à travers des réunions pédagogiques. Par ailleurs, il arrive des moments où les Tantes et les Pères école font recours à l'intervention de leurs collègues en vue de trouver une réponse adéquate à la question soulevée par un élève.

Les élèves qui bénéficient de l'intervention des Tantes et Pères école dans la résolution de leurs problèmes finissent par en informer leurs parents. Ainsi le système est connu par les parents des élèves en question.

Ce qui vient d'être dit est confirmé par nos enquêtés. Voici les propos de T10 :

« *Abo dukorana barazi urwego rwacu bicishijwe mu manama ahariwe igisata c'inyigisho kw'ishure ryacu ; ibikorwa dukora bivugwa mu mwanya w'utuntu n'utundi .Vyongeye, iyo turiko turafasha umunyeshure kuronka umuti nyawo ku ngorane aba yadushikirije, birashika tukikora kubo dukorana*.»

Ce qui se traduit ainsi :

« *Nos collègues connaissent notre système à travers les réunions pédagogiques organisées au sein de notre école ; le travail des Tantes et Pères école étant évoqué dans la rubrique des divers. Par ailleurs, dans la recherche des solutions appropriées aux problèmes des élèves écoutés, il nous arrive de solliciter l'intervention de nos collègues.* »

Le système de Tantes et Pères école est connu par certains parents des élèves comme le reconnaît T15 :

« *Haraho biba ngombwa ko dukorana n'abavyeyi b'abanyeshure baba batwituye mu ntumbero yogutora umuti ubereye ibibazo vy'abana babo. Gutyo, abo bavyeyi baca bamenya urwego rwacu*. »

Cela signifie :

« *Il y a des questions qui nécessitent d'associer inévitablement les parents des élèves concernés dans la recherche des réponses appropriées. De cette manière, notre système est connu par les parents des élèves*. »

Tous les élèves connaissent le système de Tantes et Pères école comme le confirme P9 :

« *Abanyeshure barazi urwego rwacu biciye mu manama ubuyobozi bw'ishure bubakoresha.Ikindi no kwongera kur'ivyo mvuze, nuko abanyeshure bazi urwego rwacu biciye mu nyigisho zibakangurira kumenya ivyerekeye irondoka rijanye n'amagara meza twebwe ubwacu dusanzwe tubagirisha.* »

Voici la traduction :

« *Les élèves connaissent notre système à travers les assemblées générales à leur intention organisées par la direction. Bien plus, ils connaissent notre système via les séances de sensibilisation-formation sur la santé sexuelle et reproductive que nous organisons nous-mêmes à leur intention*.»

III.1.4. Importance du système de Tantes et Pères école au sein des établissements scolaires

Le système de Tantes et Pères école est important au sein des établissements scolaires.Cette importance est en effet démontrée par **nos enquêtés** en évoquant des cas concrets de problèmes exprimés par les élèves que **leurs interventions** ont résolus.

En guise d'illustrations, les interventions les plus éloquentes des Tantes et Pères école évoquées lors des entretiens individuels menés se sont dirigées vers les axes suivants : des comportements dépressifs ; trafic des jeunes filles pour des fins de débauche sexuelle ; harcèlement sexuel des jeunes filles par leurs éducateurs ; recherche de paternité ; la santé des élèves ; besoins des filles dans leurs périodes des menstruations et les mariages précoces.

III.1.4.1. Gestion des cas de comportements dépressifs chez les élèves

Face aux situations-problèmes non résolues, certains élèves manifestent des signes de dépression. Lorsque les Tantes et les Pères école prennent connaissance de l'existence de ces cas, ils s'en saisissent et essaient de les traiter.

De cette manière, les interventions des Tantes et Pères école sauvent des vies humaines. Dans ses propos, T8 confirme les faits :

« *Umusi umwe, umunyeshure aserukira abandi yaraje kundaba ambwira ko hariho umwigeme yiga mu mwaka wa mbere w'inyuma y'ishure nshingiro mu gisata c'indimi agomba kwiyahura, agirwako anambaza ko ataco nomufasha.Naciye ntuma uyo munyeshure aserukira abandi ko yobwira uwo munyeshure afise ikibazo ko yoza kundaba.Umusi ukwirikira uwo mwigeme yaraje, ndamwakira.Ariko, uyo musi ntaco nashoboye kumufasha kuko ico yakoze conyene kwabaye kundirira.Twaciye duhana irindi sango, isango ryahavuye ryubahirizwa na nyene ikibazo.Ico gihe rero, uwo mwigeme yaranyugurukiye aramenyesha ko kuva avutse gushika agere mu mwaka w'ishure yigamwo ico gihe yaheruka kumenya incuro ya mbere ko umugabo wa nyina asanzwe amutunze atari se w'amaraso.Uwo mwanya nyene, aca aranamenya ko se w'amaraso aheruka kwitaba Imana.Amagogwa ntasiga ayandi, umugabo wanyina yaciye atangura kumuturubika mu kumubwira amajambo mabi, amutesha agaciro akongera akamukurako ubuntu. Inzira ngufi uyo mwigeme yahavuuye ahitamwo kugira yikize ayo mahano yabaye iyo kwiyaka ubuzima.*

Mpejeje kumwumviriza, naramuremesheshe, ndamuhanura mu kugerageza kumwereka ko umuti nyawo usumba iyindi wotuma ava mu kibazo ciwe nk'intwari inesheje ku rugamba ari kugwana n'ubuzima bwiwe. Ni mur'ubu buryo nyene nongeye ndamuhanura ko yoshishikara amashure gushika aronke urupapuro rw'umutsindo, ico comuha inguvu zoguhangana n'ibibazo vy'ubuzima.Umwigeme yarafashe nkama impanuro namuhaye. Ubu ari mu mwaka wa kabiri w'inyuma y'ishure nshingiro mu gisata c'indimi kandi aba uwa mbere.

Urumva ko nabaye uwo ikimazi kuri we. Ivyo rero iyo ndavyibutse ndahimbarwa vy'ukuri.

Igihe cose uwo mwigeme ambonye ndi kw-ishure, naho noba ndiko ndihutira kwinjira mw'ishure gutanga ivyigwa, aca anyoma inyuma kugira andamutse. »

Ce qui peut se traduire ainsi *:*

« *Un jour, le délégué général des élèves est venu me voir, me disant qu'une jeune fille fréquentant la classe de La1 veut se suicider et me demandant ainsi si je peux faire quelque chose pour ce cas. J'ai demandé à ce représentant des élèves d'appeler l'élève à problèmes pour qu'il vienne me voir. Le jour suivant, la jeune fille est venue et je l'ai accueillie. Ce jour-là, je n'ai cependant rien fait pour elle, car elle n'a fait que pleurer devant moi .Nous avons fixé un autre rendez-vous et mon client l'a respecté. Cette fois-ci, la jeune fille me révèle qu'elle vient d'apprendre pour la 1ère fois depuis sa naissance jusqu'à ce qu'elle soit en La 1 que le mari de sa mère n'est pas son père biologique. Du coup, elle apprend aussi que son père biologique vient de décéder .Le malheur ne vient jamais seul, le mari de sa mère commence à maltraiter la jeune fille par des propos malveillants, dévalorisants et déshumanisants. Le chemin le plus court finalement choisi par la jeune fille pour en finir avec son calvaire est de se donner la mort.*

Après avoir écouté l'élève, j'ai essayé de le consoler, de le conseiller tout en lui montrant que la solution sage pour sortir de sa situation victorieusement est plutôt de batailler pour gagner sa vie. Dans cette même veine, je lui conseille de continuer ses études jusqu'à décrocher son diplôme, ce qui la rendra plus résiliente. La jeune fille a pris mes conseils au sérieux. Actuellement, elle est en La 2 et occupe la 1ère place au classement des résultats scolaires. Vous comprenez que j'ai été utile pour lui. Et j'en suis vraiment fière. Chaque fois que la jeune fille me perçoit même quand je me hâte pour aller dispenser mes leçons, elle court derrière moi pour m'adresser ses salutations. »

III.1.4.2. Lutte contre la débauche sexuelle chez les élèves

Un autre cas ayant attiré notre attention est celui qui nous est encore présenté par T8 à travers ces propos :

« Hariho umugore w'igitabanga asanzwe ari umwigisha yakora urudandazwa rw'abigeme bakiri bato ajana mu busambanyi.Mur'urwo rudandazwa rugayitse yari afise abakozi ahembera igikorwa co kumuronderera abo bigeme. Muri abo bakozi harimwo

umunyeshure yiga mu mwaka wa 1 w'inyuma y'ishure nshingiro mu gisata c'indimi kw'ishure nkorako.Nk'umwe mu bari bamaze kuja mur'izo ngeso mbi zo gutera ivyatsi naho zisanzwe zizanira amafranga abazigiyemwo, yari afise igikorwa cokujana abandi bigeme ahisemwo mu bagenzi biwe.Yari afise urutonde rw'abanyeshure batatu yaziga gushikiriza Inabuja nk'ibimasa vyo gucinsha. Yarampaye amazina y'abo bigeme, hanyuma ndabatumako. Baremeje ko ivyo nabwiwe na mugenzi wabo ari ukuri.Mfashanije n'abavyeyi babo, twarahanuye abo bigeme, gutyo tubona gukinga ibara ritaragwa. »

Cela signifie :

« *Il y a une enseignante de moralité douteuse qui faisait le trafic des jeunes filles dans la débauche sexuelle. Dans cette sale affaire, elle utilisait des commissionnaires parmi lesquels se trouvait une jeune fille fréquentant la classe de La1 au sein de notre établissement. Ayant déjà participé dans ces actions moralement condamnables quoique payantes, la fille en question avait la mission de recruter les autres parmi ses copines. De son gré, elle est venue me voir et m'a mise au courant de l'existence du trafic en question et du réseau des personnes avec des positions sociales hautement placées, mais impliquées dans ce trafic. Elle m'a aussi révelé qu'elle avait une liste de 3 élèves qu'elle allait présenter en sacrifices à sa patronne. Les noms de ces élèves m'ayant été donnés, je les ai appelés et ils m'ont avoué les faits. Je leur ai prodigué des conseils tout en impliquant leurs parents dans ce processus. Ainsi, avec la collaboration de leurs parents, nous avons évité que l'irréparable ne se commette*. »

III.1.4.3. Lutte contre le harcèlement sexuel des jeunes filles par leurs éducateurs

Le phénomène de harcèlement sexuel des jeunes filles par leurs éducateurs est une triste réalité dans les DCE de la DPE Mwaro ciblées par notre étude. Les enseignants et les directeurs sont cités par nos enquêtés.

L'enquêté T11 confirme l'existence de ce « fléau » au sein de son établissement. Voici ses propos :

« Hariho abarezi bagoba izo baragiye. »

Cela veut dire :

« *Il existe des éducateurs qui harcèlent sexuellement leurs éduqués.* »

Le même enquêté ajoute :

« *Ndibuka : Umwe mu bigeze kurongora iri shure yarantegetse gukura amanuta y'indero umunyeshure w'umwigeme amuhoye ngo ntiyubaha abarezi.Nararondeye kumenya vy'ukuri ingene uyo munyeshure yakoze iryo kosa ryo kutubaha abarezi, nasanze uwo mwigeme yankiye umuyobozi kuryamana nawe.Nareretse umuyobozi ko meze nk'uwushize mu ngiro itegeko yarampaye ariko ntavyo nakoze.Amahirwe nagize, uyo muyobozi ntiyahavuye aza gusuzuma ko ya manuta nayakuye wa munyeshure.Mu bisanzwe, abo barezi b'ibihemu, ico bakora, bagikora bagomba gutera ubwoba umunyeshure ngo yemere ico bamusavye. Ubundi nabonyene babikora bahagaritse umutima ko umwanya n'umwanya uwabankiye gukorana nabo ubwo buhumvyi ashobora kubivuga bikamenyekana.Naratekanishije umunyeshure, ndamuhanura ko yokwitwararika ivyigwa gusa ko nayo ibindi nzovyimenyera .Umwaka w'ishure warangiye neza kuri uwo munyeshure narirya umuyobozi wiwe ata cirwa yamwigisha.* »

« *Je me souviens : un de ceux qui ont dirigé notre école m'a intimé l'ordre de retrancher des points en éducation à une jeune fille pour une faute disciplinaire qualifiée par le directeur d'insolence. Curieusement, l'insolence ainsi qualifiée par ce directeur était le refus par la fille de coucher avec lui. J'ai fait semblant de retrancher des points à l'élève, mais je ne l'ai pas fait. Heureusement, le directeur n'est pas venu le vérifier dans le cahier suiveur .En fait, ce que font ces éducateurs sans moralité, ils le font pour faire peur à leurs victimes. Sinon, eux aussi redoutent qu'un jour les élèves non coopératifs dans la satisfaction de leurs désirs le dénoncent un jour. J'ai tranquillisé la jeune fille tout en la conseillant de s'occuper convenablement de ses activités scolaires et que pour le reste, je m'en chargerais. L'élève a terminé l'année scolaire sans problème surtout que le directeur ne lui donnait pas de cours.* »

III.1.4.4. Appui dans la recherche de paternité

Certains parents refusent de faire inscrire leurs enfants dans les registres de l'état civil par ignorance ou mauvaise intention. Les enfants n'ayant pas été enregistrés éprouvent des difficultés énormes quand ils ont besoin d'un extrait d'acte de naissance. C'est le cas des élèves qui doivent en avoir pour compléter leur dossier scolaire. C'est l'une des questions épineuses à laquelle les Tantes et les Pères école essaient de répondre autant que faire se peut.

Les propos de P10 sont explicites :

« *Hano kw'ishure iwacu hariho umunyeshure twafashije kuronka urupapuro rw'amavuko.Se wiwe yari yaranse kwemera kwandikisha uyo mwana.Dukoranye na mugenzanje ajejwe guhanura urwaruka rw'abigeme hamwe n'abajejwe intwaro bo ku mutumba, twarashoboye kugondoza se w'umwana aremera kumwandikisha.Gutyo, umwana abona kuronka urupapuro rw'amavuko.* » ;

Ce qui peut se traduire ainsi :

« *Ici au sein de notre école, il y a un élève que nous avons aidé à avoir son extrait d'acte de naissance. Son père avait catégoriquement refusé de le faire inscrire dans le registre des naissances au Bureau du service de l'état civil. En collaborant avec la Tante école et les conseillers collinaires, nous sommes parvenus à contraindre le père de l'enfant à faire inscrire son fils à l'état civil. Ainsi, l'enfant a pu acquérir son extrait d'acte de naissance*. »

III.1.4.5. Contribution à l'amélioration de la santé des élèves

Les Tantes et les Pères école ne restent pas insensibles aux problèmes liés à la santé des élèves. Ils s'en occupent dans les limites de leurs moyens. Les cas les plus parlants nous sont présentés par T13.

Cas 1

Il s'agit d'une fille fréquentant la classe de 9ème année fondamentale. Elle éprouve extrêmement des sensations douloureuses chaque fois qu'elle est en train d'uriner. Elle

passe beaucoup de temps à la toilette. La jeune fille décide de le dire à la tante école. L'enquêté T13 nous relate les faits.

« *Uwo mwana yiga mu w'icenda.Agiye ku mwanda muto yagira ububabare burenze urugero.Yamarayo umwanya munini cane.Mama wiwe yari umuforomakazi.Umwana yarafashe ingingo yokuza kumbwira ikibazo afise.Ambwira ko yatinye kubibwira nyina.Naratererereje abo dukorana turamujana ku muvuza i Kibuye.Ubu umwana yarakize.* »

Cela peut ainsi se traduire :

« *L'enfant fréquentait la classe de la 9ème année fondamentale. Quand elle voulait uriner, elle éprouvait des sensations extrêmement douloureuses. Elle passait beaucoup de temps à la toilette. Sa mère était infirmière. L'enfant a décidé de venir me soumettre son problème parce qu'elle craignait de le dire à sa mère. J'ai fait recours à mes collègues afin de collecter l'argent nécessaire pour faire soigner l'enfant. Nous l'avons conduit à l'Hôpital de KIBUYE et elle a été bien soignée. Actuellement, elle est en bonne santé.* »

Cas 2

L'apparition des premières règles chez les filles peut connaître des retards. Cela inquiète les concernées. Le cas 2 en est l'illustration.

Il s'agit en effet d'une jeune fille qui atteint 17 ans sans avoir vu ses premières règles. Cette situation l'inquiète .Elle va chez sa tante école. Voici les propos de la tante école par rapport à ce cas :

« *Umwigeme yageze ku myaka 17 ataraja mu butinyanka.Yaraje kundaba ababaye cane. Arambwira ngo « tantine », ngomba mare amashure ntarabona ivyo numva abandi bigeme bagira.Narahavuye ndamujana kuraba umuganga aca aramwandikira umuti uzimvye ugurwa amahera 75.000.Naratererereje ayo mahera araboneka turamugurira umuti. Yaraje kumbwira ati ubu mpagaze neza*. »

Cela veut dire :

« Une jeune fille atteignant l'âge de 17 ans sans avoir vu ses 1ères règles apparaître. Elle est venue me voir étant très inquiète. Elle me dit : « Chère tante, je termine bientôt mes études sans connaître les règles comme les autres filles de mon âge ». Je l'ai conduite chez le médecin qui lui prescrit un médicament cher, coutant 75.000 francs. Grâce aux personnes de charité à qui j'ai fait recours, nous avons acheté le médicament. Après quelques temps la jeune fille est venue me dire que la situation s'est normalisée. »

Cas 3

Certaines filles se méconduisent jusqu'à faire des rapports sexuels avec des hommes séropositifs sans protection. Le cas 3 en est l'exemple. T13 nous en fait la description :

« *Umwigeme umwe yaraje kundaba amenyesha ko yaraye asambanye n'umugabo agendana umugera wa sida.Yongera ambwira ko ivyo yabibwiwe n'uwo bari bahejeje gusambana akaba gahejeje kuba.Umwigeme yongera ansigurira ko ivyo yabikoze mu ntumbero yokurondera amahera y'ishure yari yabuze. Kubera hasanzwe hariho ivuriro ryegeranye n'iri shure ryacu, naciye nsimbirayo nja gusaba uwurirongoye ko yokingira uwo mwigeme indwara zandukira biciye muguhuza ibitsina n'uwuzigendana. Kubera uwo mwigeme atashaka ko ivyiwe vyomenywa n'abandi bantu, uwo arongoye ivuriro yaciye amufashiriza mw'ibanga mu kindi kibanza kiri hanze y'ivuriro.* »

Traduction :

« *Une jeune fille est venue me dire qu'elle avait couché la veille avec un homme séroposif. Mon partenaire sexuel m'a révélé sa séropositivité après l'acte, me disait la jeune fille. J'ai fait ces choses malgré moi pour avoir en contrepartie les frais scolaires que je manquais, poursuit-elle. Comme nous avons un centre de santé proche de notre école, je m'y suis rendu pour solliciter l'intervention du titulaire pour protéger la jeune fille contre les IST. La fille ne voulant pas que son cas soit connu des autres, l'intervention médicale apportée par le titulaire s'est faite en toute intimité en dehors du centre de santé.* »

Cas 4

Certains élèves sont victimes des violences qui leur sont infligées par leurs propres parents. Le système de tantes et pères école traite de tels cas. Le cas 4 en fait l'objet. T 13 en a vécu l'expérience et témoigne :

« Ni umwigeme yiga mu mwaka wa 2 w'inyuma y'ishure nshingiro mu gisata c'indimi yasinzikarijwe ubuzima na nyina wiwe. Uyu rero yariye ibinuma umukobwa wiwe ku gihimba c'irondoka no ku mabere.Yaramukomerekeje ku gihimba c'irondoka, aratandurura amabere kugeza naho umwigeme yaje kundaba ajugumira.Naragiye kumuvuza mu GIHETA nkoresheje amahera yanje.Ubu yarakize. »

« *Il s'agit d'une fille du post-fondamental en La 2 victime des violences causées par sa mère. Celle –ci fait subir des blessures à sa fille au niveau de son organe génital et gravement au niveau des seins par des coups de doigts. La situation était tellement grave que la victime est venue me voir en titubant. J'ai fait soigner la fille à GIHETA par mes propres frais. Elle est guérie*. »

III.1.4.6. Aide aux filles en cours de menstruations

Les filles ont besoin des serviettes hygiéniques au cours de leurs menstruations. Le manque de ce matériel en cas de besoin peut compromettre la poursuite normale de la scolarité d'une jeune fille. Les tantes école répondent à ces besoins.T9 le confirme à travers ces propos :

« *Ibihe vy'ubutinyanka abigeme bajamwo birashobora kubatesha ivyigwa iyo bibafatiye kw'ishure batavyiteguriye.Hariho ubuhinga twigishijwe bwokwikorera ibikoresho biramba, uwuri mubihe vy'ubutinyanka ashobora kwifashisha.Ivyo bikoresho birasaba kugiriwra isuku. Hariho abagiraneza bigeze kuduha ibitambara dukoramwo ivyo bikoresho. Narigishije abigeme bo kw'ishure nkorako ingene bashobora kubikora hamwe no kubigirira isuku.* »

Cela peut se traduire ainsi :

« *La période des menstruations peut être un élément gênant pour les filles dans la poursuite de leurs études quand elle leur survient d'une façon improvisée pendant le moment des cours. A l'aide des tissus que nous avons reçus des bienfaiteurs, nous sommes capables de nous fabriquer des serviettes hygiéniques durables moyennant le respect des mesures de propreté. Nous en avons appris les techniques. Moi-même, j'ai fait acquérir ces techniques aux filles de notre établissemen*t. »

III.1.4.7. Contribution à la lutte contre les mariages précoces

Certaines filles sont tentées par des jeunes garçons qui veulent les prendre en mariage alors qu'elles sont encore sur le banc de l'école. Les tantes et les pères école s'impliquent dans la lutte contre ces mariages précoces. Notre enquêté T5 le reconnaît à travers ses propos :

« *Ndibuka ko hariho umwigeme kw'ishure nkorako yagomba kuja kurongorwa. Mfashanije n'umuvyeyi wiwe naramuhanuye aca arabiheba. Ubu ageze Mu mwaka wa gatatu w'inyuma y'ishure nshingiro mu gisata c'indimi.* »

Ces propos peuvent se traduire ainsi :

« *Je me souviens d'une jeune fille au sein de notre école qui voulait aller se marier. En collaboration avec sa mère, je l'ai conseillée et elle a fini par abandonner ce projet.* »

L'enquêtée T15 reconnaît lui aussi s'être impliquée dans la lutte contre les mariages précoces. En voici les propos :

« *Hari umukobwa yatanguye afatana n'umuhungu.Amanuta yiwe mw'ishure aca atangura gusubira inyuma cane mu gihe yahora aba uwa mbere mw'ishure. Uwo musore aca atangura kurondera kumucikiza. Umuvyeyi wiwe na mukuruwe baca barabimbwira.Naciye mpamagara umukobwa ndamuhanura nk'umuvyeyi ahanura umwana wiwe. Yaranyumviye aca araheba uwo mugambi*. »

« Il s'agit d'une jeune fille qui entre en relations de copinage avec un garçon. Ses résultats scolaires commencent à chuter très remarquablement alors qu'elle avait l'habitude de se classer la 1ère de la classe. Le garçon tente de marier la fille illégalement. Je l'ai appris à travers sa mère et sa grande sœur. J'ai appelé la fille et je l'ai conseillée afin qu'elle abandonne ce projet. Je l'ai fait comme je le ferais pour mon propre enfant. Elle a obéi et a fini par abandonner le projet. »

Les résultats concernant le 1er Thème viennent d'être présentés. La section qui suit est consacrée aux résultats de l'enquête liés au 2ème Thème.

III.2. Stratégie des Tantes et Pères école dans leurs interventions au sein des établissements scolaires

Dans l'accomplissement de leur mission, les Tantes et les Pères école ont une stratégie à utiliser. Certaines fois, ils élaborent des horaires des activités qu'ils envisagent de mener. Il arrive des fois où ils sont obligés de recevoir leurs clients à n'importe quel moment selon l'urgence des cas. En écoutant leurs clients, les tantes et les pères école mobilisent certaines techniques requises en counseling. L'enregistrement des élèves écoutés est fait différemment. Les tantes et les pères écoles sont tenus au secret professionnel, mais avec certaines limites. La coopération entre les tantes et les pères école reste un principe cher dans la recherche des solutions aux problèmes soulevés par leurs clients.

III.2.1. Elaboration de l'horaire des activités

Les Tantes et Pères école élaborent l'horaire en fonction des besoins des élèves auxquels ils veulent répondre. Toutefois, ces conseillers des élèves restent disponibles à tout moment (quand ils sont à l'école) pour l'élève qui veut les consulter. Cela transparaît dans les propos de T13 :

« *Birashika twe na mugenzanje ajejwe guhanura urwaruka rw'abahungu tukabona ko hakenewe inyigisho zikangurira abarerwa bacu kwitaho isuku ry'imibiri yabo canke tukaganira nabo ku kindi kintu cose tubona cobungura ubumenyi.Ico gihe duca dukora urutonde rw'ivyo bikorwa tugashinga n'umusi wo kubikora.Mur'ivyo bikorwa ni akaryo keza tuba turonse ko kubeshuza ibinyoma abarerwa bacu usanga bamaranye igihe.Hariho abakobwa bazi ko kumwa ama « poils » yabo bishobora gutuma batavyara.Ivyo bigaca bituma batabikora.*

Ndibuka umusi umwe mugenzanje ajejewe guhanura urwaruka rw'abahungu ko yaje anzaniye imyidogo abahungu bamushikirije yuko aho bigira hakunze kuduhuka umunuko woba ukomoka ku bigeme bigana.Bari bagomvye kuvuga vyabihe abigeme babamwo bijanye n'ubutinyanka.Kugira nkureho iyo myidogo y'abo barerwa b'abahungu, naciye ntunganya inyigisho ku bigeme bose bo kw'ishure ryacu zifise intumbero yo kubakangurira kwitaho gukora isuku ry'imibiri yabo na cane cane mu bihe vy'ubutinyanka. »

Cela peut se traduire ainsi :

« *Il arrive que moi et le père école constatons le besoin d'organiser une sensibilisation-formation à l'endroit des élèves sur l'hygiène corporelle ou autre sujet les intéressant et là nous élaborons l'horaire pour mettre en action cela. Ces séances constituent pour nous de bonnes occasions pour démentir les informations erronées dont disposent nos jeunes .Il y a par exemple certaines jeunes filles qui croient que couper leurs poils pubiens les exposerait à la stérilité. Et elles décident de ne pas le faire. Je me rappelle que mon collègue père école m'a apporté des plaintes des garçons selon lesquelles il se dégage souvent une odeur nauséabonde dans les classes et que les filles seraient la cause de cela. Ils faisaient allusion aux menstruations des filles qui, je sais bien, nécessitent*

certaines mesures de propreté que certaines jeunes filles ignorent. Pour agir sur les plaintes de ces jeunes garçons, j'ai organisé une sensibilisation-formation à l'intention de toutes les filles de notre école sur l'hygiène corporelle surtout pendant la période de leurs menstruations. »

Quant à l'élaboration de l'horaire des activités, la même enquêtée T13 nuance :

« *Igihe cose umurerwa wanje ankeneye ndi kw'ishure, sindaba ngo ni umwanya w'ivyigwa canke w'ibindi bikorwa nategekanya gukora uwo mwanya.Ndamuha akanya, akambwira ikibazo ciwe.Ndabikora gutyo kuko haraho usanga gikeneye inyishu vyihuta*.»

Cela veut dire :

« Chaque fois qu'il y a un élève qui a besoin de mon écoute, je le reçois sans tenir compte de mon horaire de travail. Je le fais ainsi parce que sa question peut revêtir un caractère urgent.»

III.2.2. Enregistrement des noms des clients

L'enregistrement par les tantes et les pères école des noms de ceux qui les ont consultés se fait au moyen des codes d'une part et se fait mentalement d'autre part. Nos 2 enquêtées confirment les 2 façons de procéder dans l'enregistrement de leurs cas. Il s'agit de T12 et T13.Découvrons-le à travers leurs propos en commençant par ceux de T12 :

« Mukwandika abanyeshure banyituye nkoresha ibimenyetso.Ivyo ndabikora gutyo kugira niyo hogira uwundi muntu abona igitabu ndabandikamwo, ntamenye abamaze kunyitura ».

La traduction de ces propos :

« *J'utilise des codes pour enregistrer des cas .Je procède ainsi pour éviter que personne ne connaisse celles qui m'ont consultée. »*

T13 procède différemment dans l'enregistrement de ses cas :

« *Ntakubeshe, abanyitura nta gitabu ndabandikamwo.Ndabandika mu mutwe.Erega sindabibagira kuko duca tuba abagenzi. »*

Cela veut dire :

« Sans mentir, je n'enregistre les cas dans aucun document. Je fais un enregistrement mental. Par ailleurs, je ne peux pas les oublier parce que nous devenons de plus en plus amis. »

III.2.3. Techniques d'écoute mobilisées

En counseling, certaines techniques d'écoute sont reconnues. Les tantes et les pères école y font recours.

T2 et T9 nous en parlent amplement. Découvrons leurs propos en commençant par ceux de T2 :

« *Iyo umurerwa wanje anyituye, ndamuha ikaze ngaca ndamwereka aho yicara kuburyo tudashobora guhangana mu maso mu kiyago nawe.Ndamutekanisha kugira ashobore kunshikiriza ikiri ku mutima atanakimwe anyegeje .Ndirinda kandi kumucira mw'ijambo ataraheza gushikiriza ikibazo ciwe.Nkeneye kumusaba umuco, ndabikora ahejeje kuvuga.Hageze ko dutora umuti w'ikibazo ciwe, ndatangura nkamusaba iciyumviro ciwe ku bijanye n'ingene ikibazo ciwe coronka inyishu*. »

Traduction :

« *Quand un élève me consulte, je lui souhaite la bienvenue et lui demande de s'asseoir de façon qu'on ne se regarde pas face à face lors de notre entretien. J'évite aussi de lui couper la parole avant de terminer la présentation de son cas. S'il y a des questions à lui poser pour plus de clarté, j'attends qu'il termine ses propos. Quand vient le moment de trouver une solution à son problème, je privilégie son avis et le mien vient après.* »

T9 s'exprime également sur les techniques d'écoute utilisées lors de l'entretien avec son client :

« Baratwigishije ko mukwicarana n'umunyeshure yatwituye kizira kwicarana turabana mu maso kugira ntitumutere ubwoba.Ikintu nyamukuru nkora imbere y'uko agira ico ambwira ndamutekanisha nkongera nkamumenyesha ko ivyo tuganira vyose ari ibanga hagati yanje nawe. »

Cela veut dire :

« On nous a appris qu'il ne faut pas s'asseoir en se regardant face à face lors d'un entretien entre un conseiller et son client pour éviter de lui faire peur. Ce que je fais

essentiellement est de tranquilliser mon client en lui promettant que le contenu de notre entretien reste secret entre moi et lui. »

III.2.4. Secret professionnel des Tantes et Pères école

Dans l'accomplissement de leur mission, les Tantes et Pères école sont tenus au secret professionnel. S'exprimant sur le sujet, T12 est plus explicite :

« *Umuhanuzi w'urwaruka abwirizwa kugira umutwe munini wokwumviriza, umunwa muto wo kuvuga hamwe n'inda nini yokubika amabanga*. »

Traduction :

« *Un conseiller des jeunes devrait avoir un grand cerveau pour écouter, une petite bouche pour parler et un grand cœur pour garder les secrets*.»

Le secret professionnel des Tantes et Pères école est toutefois limité. Il y a des cas où il s'avère indispensable que le voile du secret professionnel soit levé. L'enquêté P11 nous explique :

« *Haraho biba ngombwa ko ikibazo umunyeshure yadutuye tukiganira n'abandi twiyumvira ko bashobora kudufasha kuronka umuti waco.Umunyeshure yantuye ikibazo c'ukubura urupapuro rw'amavuko vyabaye ngombwa ko tukiganira n'umuhanuzi w'urwaruka rw'abigeme hamwe n'abajejwe intwaro bo ku mutumba* ».

Ces propos se traduisent ainsi :

« Il arrive que nous jugeons indispensable d'impliquer d'autres personnes dans la recherche d'une solution au problème d'un élève concerné. Pour le cas d'un élève qui manquait l'extrait d'acte de naissance, il a fallu que je travaille conjointement avec la tante école et les conseillers collinaires ».

III.2.5. Coopération entre les Tantes et les Pères école

Le principe de coopération régit les interventions des Tantes et Pères école œuvrant au sein d'un même établissement scolaire.

L'enquêté P9 reconnaît ce principe comme leur cheval de combat dans l'accomplissement de leur mission.

Voici ses propos :

« *Naho ahanini njejwe guhanura abahungu, turakorana n'uwujejwe guhanura abigeme.Haraho biba ngombwa ko tuganira nawe ku bibazo ntashobora kuronkera inyishu ndumwe.Nawenyene hariho ivyo anzanira kugira dufashanye kubironkera inyishu* ».

La traduction :

« Même *si ma principale mission est de conseiller les jeunes garçons, je coopère tout de* même *avec la tante école. Je fais recours à son intervention surtout quand il s'agit d'un problème dont je ne suis pas capable de résoudre seul. Elle procède aussi de cette manière* ».

Le principe de coopération met fin aux résultats de l'enquête liés au thème II. Le point qui suit concerne les résultats de l'enquête liés au thème III.

III.3. Types de problèmes pour lesquels les élèves sollicitent l'intervention des Tantes et Pères école

Les problèmes pour lesquels les élèves de la DPE Mwaro sollicitent l'intervention des Tantes et Pères école sont de types personnels, familiaux et scolaires.

Certains de ces problèmes sont spécifiques pour les filles et d'autres spécifiques pour les garçons.

III.3.1. Problèmes personnels

Dans certaines écoles, des élèves qui se méconduisent et qui sont en même temps imperméables aux conseils des éducateurs sont identifiés.

L'enquêtée T15 nous partage son expérience :

« *Hariho abana b'abakobwa bamaze kwihebera ubusambanyi.Baraza bakambwira ngo « tantine » : « ntivyoshoboka ko mpeba ubusambanyi ».Impanuro zanje kuri benabo ntaco zihava ngo zimare*. »

Traduction **:**

«*Certaines filles sont devenues dépendantes de la prostitution. Une d'entre elle m'a dit ouvertement : « Chère tante, il m'est impossible d'abandonner la prostitution » .Pour de tels cas mes conseils ne peuvent rien faire. »*

III.3.2. Problèmes familiaux

Certains problèmes exprimés par les élèves susceptibles de perturber leur scolarité sont de types familiaux**.** Nos enquêtés citent en exemples la pauvreté des familles, le manque d'intérêt pour l'école chez certains parents et le climat social régnant au sein de la famille.

Voici les propos de P10 sur le sujet :

« Hano iwacu, ubukene mu miryango buri mubituma abana baheba amashure.Murino misi abana b'abahungu bariharaje kuja kurondera ubuzi mu za Kenya na Tanzaniya.Abandi bakaja kwinjira igisoda n'igiporisi ».

Cela veut dire :

« *Ici chez nous, la pauvreté des familles est comptée parmi les causes d'abandon scolaire .Ces derniers jours, il est courant d'observer des jeunes garçons qui vont dans certains pays de la région comme le Kenya et la Tanzanie pour y chercher l'emploi. Les autres vont s'en*rôler *dans les forces de défense et de sécurité ».*

L'enquêté P11 évoque le manque d'intérêt pour l'école chez certains parents comme facteur d'abandon scolaire.

Il s'exprime de cette manière **:**

« *Abavyeyi barahebesha abana babo amashure bitwaza ko ata buzi bukiboneka ku bahejeje amashure ».*

Traduction :

« Certains parents incitent leurs enfants à abandonner l'école arguant qu'il n'y a plus d'emploi pour les diplomés. »

L'enquêtée T15 évoque que le climat social régnant dans les familles peut exposer certains élèves à abandonner l'école. Elle s'exprime de cette manière :

« *Hariho abana baheba amashure kubera umwumvikano muke mu miryango yabo.Hariho umwana yaje kumbwira ko muka se atamworohereza mu bijanye n'amashure, ngo nta kanya gahagije ko gusubiramwo ivyigwa amuha kandi ngo ntamugurira ibikoresho vy'ishure* ».

Cela se traduit de cette manière :

« Il y a des élèves qui abandonnent l'école à cause du mauvais climat régnant au sein de leurs familles.Il y a un élève qui est venu me dire que sa marâtre *ne lui accorde pas le temps suffisant pour réviser la matière et ne lui achète pas le matériel scolaire nécessaire*.»

III.3.3. Problèmes scolaires

Parmi les problèmes soulevés par les élèves dont traitent les Tantes et Pères école de la Province scolaire de Mwaro figure celui lié au harcèlement sexuel des jeunes filles par leurs éducateurs.

T6, T9, T11, T12, T13 et T15 reconnaissent l'existence de ce phénomène au sein de leurs établissements scolaires respectifs (leurs propos ont été cités dans les résultats de l'enquête en rapport avec le thème II).

III.3.4. Problèmes spécifiques pour les filles et ceux spécifiques pour les garçons

Certains problèmes sont spécifiques pour les filles et d'autres spécifiques pour les garçons.

III.3.4.1. Problèmes spécifiques pour les filles

Les problèmes spécifiques pour les filles sont ceux liés à leur nature. Les plus cités sont les mariages précoces, les grossesses non désirées, les problèmes liés aux menstruations, le harcèlement sexuel fait par les éducateurs à leurs éduquées.

T12 s'y exprime :

« Ibintu abana b'abakobwa bisangije bishobora gutuma baheba amashure bidakunze kuboneka ku bahungu bijanye n'ukuntu abakobwa baremwe.Ibijanye n'ihohoterwa rifatiye ku gitsina, inda zitifujwe, ibijanye n'ubutinyanka ugira ivyo birakunze kuboneka ku bahungu ? »

Traduction :

« *Les facteurs de risque spécifiques pour les filles et non pour les garçons habituellement sont liés à la nature des filles .Les violences basées sur le genre, les grossesses non désirées, les problèmes liés aux menstruations, est-ce un phénomène courant chez les garçons ?* »

III.3.4.2. Problèmes spécifiques pour les garçons

Les problèmes spécifiques pour les garçons cités lors de notre enquête sont notamment la consommation des stupéfiants, assistance aux films projetées pendant les heures de cours et l'exercice des activités pouvant générer de revenus immédiatement.

P11 l'avoue dans ses propos :

« Twebwe muri kano karere duherereyemwo, ibintu bituburiza abana b'abahungu kubandanya amashure neza ni ukunywa urumogi, kurorera ama films umwanya w'ivyigwa hamwe n'uguhurumbira ibiraka bibaha amahera. »

Traduction :

« *Dans notre localité, ce qui empêche nos jeunes garçons de poursuivre convenablement leurs études sont la consommation des stupéfiants, les films projetées pendant les heures de cours et leur grand intérêt pour les activités qui leur apportent de l'argent.»*

Ainsi se termine la présentation des résultats relatifs au Thème III. La section suivante est consacrée aux résultats en rapport avec le Thème IV.

III.4. Besoins des Tantes et Pères école pour leur développement personnel et professionnel

Dans la perspective de leur développement personnel et professionnel, les tantes et les pères école éprouvent quelques besoins.

Au cours des entretiens individuels menés auprès de ces conseillers d'élèves, il se dégage les besoins suivants : besoins matériels et en infrastructures, besoins d'accompagnement et de formation, considération du travail des tantes et pères école par les autorités scolaires dans l'attribution des tâches au personnel, motivation des tantes et pères école dans l'exercice de leurs fonctions, besoin de sécurité, détermination du nombre de tantes et pères école par établissement en fonction de l'effectif des élèves, partenariat solide des tantes et pères école avec d'autres agents publics et privés dans la lutte contre l'abandon scolaire.

III.4.1. Besoin du matériel et des infrastructures

Les Tantes et les Pères école ont besoin d'un bureau équipé servant de lieu d'intimité lors de l'écoute d'un client.

Les Tantes école expriment un besoin d'une chambre de dignité pour les filles au cours de la période de leurs menstruations. Une fille qui voit son sang couler sans en être préparée pourrait se servir de la chambre pour changer les vêtements souillés.

T12 s'y exprime :

« *Turakeneye ikibanza co kwakiriramwo abatwituye mw'ibanga.Turakeneye n'icumba abana boshobora guhinduriramwo impuzu mugihe izo baba baje bambaye ziba zacafuye kubera ibihe baba barimwo.Hoboneka n'akamatera abana b'abakobwa boshobora kuruhukirako mu gihe bigaragaye ko ata nguvu zikwiye bafise zo gukwirikira ivyigwa.Turakeneye na burya butambara abigeme bakoresha isuka ry'imibiri yabo igihe bari mu butinyanka.Hariho abava* mu miryango ifise amikoro make.Abandi nabo ugasanga bafashwe batari bavyiteguriye ».

Ces propos peuvent se traduire ainsi :

« *Nous avons besoin d'un bureau pour écouter nos clients dans l'intimité. Nous avons également besoin d'une chambre de dignité que les jeunes filles en période des menstruations utiliseront pour changer les vêtements souillés. Un matelas est aussi nécessaire pour permettre à une fille de se reposer quand elle n'a pas la force physique nécessaire pour suivre les cours. Il serait également bon de disponibiliser des serviettes hygiéniques pour les filles issues des familles à moyens limités et pour celles qui voient leur sang couler à l'école sans y être préparées.* »

III.4.2. Besoins d'accompagnement et de formation

Les Tantes et les Pères école ont besoin d'être accompagnés et de subir des formations pour le renforcement de leurs capacités. Le système de tantes et pères école totalise bientôt 5 ans. Cependant, une seule formation depuis 2020 a été organisée à l'endroit des tantes et pères école. Ces derniers reconnaissent également qu'aucun organe ne les accompagne dans l'accomplissement de leur mission. Personne ne leur demande de rapport des actions réalisées. En voici les propos de P12 :

« *Mu bikorwa dukora nta bantu tubona baza kudukwirikirana kugira barabe ibikorwa dukora, ibigenda neza n'ibindi bikeneye gukosorwa.Ntawe tubona yigera adusaba raporo.Turanakeneye inyigisho zo kudukarihiriza ubwenge.Duheruka inyigisho twaronkejwe incuro imwe tugomba twinjire mur'ivyo bikorwa.Izo nyigisho twazigirishijwe n'ishirahamwe Cordaid.Rimaze gukurmwo akarenge nta wundi turabona yitaho gukwirikirana ibikorwa dukora.*»

Traduction :

« *Dans l'accomplissement de notre mission, personne ne nous accompagne. Nous ne voyons personne qui vient nous demander le rapport. Nous avons aussi besoin des formations pour le renforcement de nos capacités. Nous n'avons subi qu'une seule formation jusqu'ici, formation organisée juste avant d'entrer en activités. C'est l'ONG Cordaid qui a organisé cette formation. Depuis qu'elle a terminé son mandat dans le domaine, personne ne l'a relayée.* »

III.4.3. Considération du travail des Tantes et Pères école par les autorités scolaires dans l'attribution de la charge horaire au personnel

A part la fonction de Tante et Père école, ces conseillers ont une autre charge horaire en tant qu'enseignants**.** Les autorités scolaires devraient en tenir compte lors de l'attribution de la charge horaire au personnel de l'école**.** Cela est le souhait des Tantes et Pères école qui transparaît dans leurs propos lors de l'enquête.

Les propos de T9 le font entendre :

« Kubera dusanzwe dufise ayandi masaha dukora nk'abigisha, hari igihe tugira umwanya muke tugaca tubwira umwana agataha kugira azogaruke bukeye.Ababijejwe boraba bakabikorerako igihe baba bariko baraduha amasaha umwe wese ategerezwa gukora mu ndwi. »

Cela signifie :

« *Etant donné que nous avons une charge horaire fixe, il nous arrive de manquer le temps pour écouter un élève et nous lui proposons de revenir le lendemain.Les autorités compétentes pourraient en tenir compte quand elles attribuent la charge horaire hebdomadaire à tout un chacun.»*

III.4.4. Motivation des Tantes et Pères école

La motivation des Tantes et Pères école dans l'accomplissement de leur mission est intrinsèque**.** La motivation extrinsèque est quasi absente**.**

T14 s'y exprime en ces termes **:**

« *Iyo nahanuye umwana nkabona impanuro zanje ziramugiriye akamaro, agatera imbere, biranezera.Ico nico kintera intege mur'ibi bikorwa. »*

Cela signifie **:**

« *Je suis contente quand je constate que mes conseils contribuent au développement personnel de mon élève. C'est ça ma motivation. »*

T13 complète ces propos :

« Nta koshamusyi « kweli ».Ni aka « merci » k'abana ! Jewe bindimwo. Rero iyo biri mu muntu, ntashobora kubihagarika.»

Traduction :

« *Pas de frais de prime lié à ce que nous faisons vraiment. Sauf la reconnaissance morale des enfants aidés. C'est ma vocation. Quand l'individu en a la vocation, il ne peut pas l'abandonner*.»

III.4.5. Besoin de sécurité

Les Tantes et les Pères école préfèrent ne pas dénoncer certaines violences basées sur le genre dont leurs clients sont victimes en craignant pour leur sécurité et pour celle des victimes. La situation s'aggrave quand les auteurs de ces crimes occupent de hautes fonctions dans les sphères de prise de décisions.T9 nous en partage l'expérience quand elle évoque un réseau de trafic des jeunes filles dans la débauche sexuelle :

« Jewe ico nkora mpa impanuro abana .Kuko abantu usanga bari mur'uyo murwi sinobitega.»

Traduction :

« Ce que je fais, je prodigue des conseils aux jeunes filles impliquées dans le processus. Car je ne peux pas confronter les membres de ce réseau.»

III.4.6. Révision du nombre de Tantes et Pères école par établissement

Le nombre de Tantes et Pères école par chaque école devrait être fixé en fonction de l'effectif des élèves à servir.

T11 le confirme dans ses propos :

« *Mu bisanzwe igitigiri c'abana kibaye kinini cane, umuhanuzi umwe w'urwaruka rw'abigeme n'umuhanuzi umwe w'urwaruka rw'abahungu nti boba bahagije.Rero bogwizwa mu gihe cose bigaragaye ko igitigiri c'abana caduze cane.»*

Cela peut se traduire ainsi **:**

« *Normalement, quand l'effectif des élèves augmente remarquablement, une tante et un père école ne suffisent plus***.** *Donc, leur effectif devrait être revu à la hausse en fonction de l'augmentation de l'effectif des élèves***.»**

III.4.7. Partenariat solide

Dans l'accomplissement de leur mission, les tantes et les pères école ont besoin de construire un partenariat solide avec d'autres agents publics et privés parmi lesquels les administratifs, les forces de l'ordre, les agents de la justice, les organisations non gouvernementales et les partenaires au développement du pays tant nationaux qu'internationaux et les parents.

T13 s'exprime de cette manière :

« *Urugamba rwokurwanya ibintu bituma abana baheba amashure ni uruhara rwa buri muntu wese.Novuga amashirahamwe ategamiye Reta hamwe n'abajejwe intwaro.Aba rero babwirizwa kugira uruhara runini kugira wa mugambi wa Reta wa Twige twese uje mungiro. »*

Traduction :

« *Le combat de lutte contre l'abandon scolaire concerne tout le monde. Les organisations non gouvernementales peuvent aider sans oublier le rôle des administratifs. Le rôle de ces derniers devrait être plus significatif afin de mettre en œuvre le projet « Tous à l'école* » ».

En s'exprimant, T12 met en évidence le rôle des forces de l'ordre et les agents de la justice pour réprimer les crimes liées aux violences basées sur le genre. Voici ses propos :

« *Abajejwe ubutungane hamwe n'abajejwe umutekano bofasha kugira bahashe ivyaha bijanye n'ihohoterwa rifatiye ku gitsina.Jewe hari abo mpora mperekeza mu butungane nkabona umengo imanza ntizitera imbere neza.»*

Cela signifie :

« Les agents de la justice et les forces de sécurité pourraient aider afin de réprimer les crimes liées aux violences basées sur le genre. Il m'arrive d'accompagner les victimes dans les tribunaux, mais je constate que leurs procès n'évoluent pas convenablement ».

P10 sollicite l'intervention des parents .Voici comment il s'exprime :

« *Hariho itituka ry'imico n'imigenzo myiza yamye iranga abarundi.Abavyeyi barakwiye guhaguruka kugira bayitsimbataze mubana ba kino gihe* ».

Traduction :

« Il y a dégradation des bonnes mœurs et bonnes valeurs qui ont toujours caractérisé les Burundais. Les parents devraient se lever pour inculquer ces bonnes valeurs et ces bonnes mœurs aux nouvelles générations ».

Les résultats ci-haut présentés permettent de répondre à toutes les questions de la recherche à savoir :

- Quelles sont les interventions des Tantes et Pères école au sein des établissements scolaires de la DPE Mwaro ?
- Quels types de problèmes pour lesquels les élèves sollicitent les interventions des Tantes et Pères école au sein des établissements scolaires de la DPE Mwaro ?
- Existe-t-il des problèmes spécifiques pour les filles et ceux spécifiques pour les garçons nécessitant l'intervention des Tantes et Pères école de la DPE Mwaro ?
- Quelle stratégie utilisée par les Tantes et Pères école dans l'accomplissement de leur mission ?
- Quels sont les besoins des Tantes et Pères école pour leur développement personnel et professionnel ?

Premièrement, les interventions des Tantes au sein des établissements scolaires de la DPE Mwaro sont décrites :les Tantes et Pères école traitent des cas de comportements dépressifs ; ils luttent contre la débauche sexuelle pouvant causer des grossesses non désirées et des IST ; ils luttent contre le harcèlement sexuel des jeunes filles par leurs

éducateurs ; ils aident les élèves à trouver leur paternité ; ils luttent pour l'amélioration de la santé des élèves ; ils répondent aux besoins des filles aux cours de leurs menstruations ; ils luttent contre les mariges précoces.

Deuxièmement, les types de problèmes pour lesquels les élèves sollicitent l'intervention des Tantes et Pères école de la DPE Mwaro sont identifiés. Il s'agit des problèmes de types personnels, familiaux et scolaires.

Troisièmement, des problèmes spécifiques pour les filles et ceux spécifiques pour les garçons sont décelés. En effet, les problèmes spécifiques pour lesquels les filles de la DPE Mwaro sollicittent l'intervention des Tantes et Pères école sont les suivants : les mariages précoces ; les grossesses non désirées ; les problèmes liés aux menstruations et le harcèlement sexuel par les éducateurs.Quant aux garçons, leurs problèmes spécifiques sont notamment liés à la consommation des stupéfiants, à l'assistance aux films projettées pendant les heures de cours et à un grand intérêt pour des activités pouvant générer des revenus immédiatement.

Quatrièmement, la stratégie utilisée par les Tantes et les Pères école dans l'accomplissement de leur mission est montrée. Elle concerne la planification des activités, l'enregistrement des cas accueillis et suivis, les techniques d'écoute mobilisées, le secret professionnel et le principe de coopération.

En effet, les Tantes et les Pères école peuvent élaborer l'horaire des activités en fonction des besoins des élèves .L'ampleur du problème présenté par l'élève peut dicter le respect ou non de l'horaire préétabli. Comme cela est démontré dans le cadre théorique, les conseillers des élèves ont l'obligation morale et légale d'assister à la personne en danger. C'est l'une des règles de l'éthique et déontologie des tantes et pères école.

Signalons pour toutes fins utiles que l'élaboration de l'horaire figure sur la liste de 9 tâches que les tantes et les pères école sont tenus d'exécuter comme cela est démontré dans le cadre théorique du présent travail.

Qu'en est-il de l'enregistrement des cas ? Dans le cadre théorique, un canevas du registre d'enregistrement des cas d'élèves accueillis et suivis est donné. Il contient une rubrique devant contenir le nom et le prénom de l'élève. Cependant, l'enregistrement se fait

différemment. Certains enquêtés avouent le faire par codes pendant que les autres le font mentalement.

Que peut-on dire des techniques d'écoute moblisées par les Tantes et Pères école envers leurs clients ? Les résultats montrent que les tantes et les pères école utilisent les techniques d'écoute reconnues en counseling.

Dans toutes leurs interventions, il faut aussi signaler que les Tantes et les Pères école sont tenus au secret professionnel. Les résultats de l'étude montrent que ces conseillers des élèves respecteent ce principe mais avec certaines limites. En effet, quand il s'avère nécessaire de lever le voile du secret professionnel pour résoudre adéquatement le problème soulevé par l'élève, les conseillers le font ainsi. Par ailleurs, le guide à la disposition de ces conseillers que nous avons cité dans le cadre théorique reconnaît les limites du secret professionnel.

Il sied enfin de signaler que les interventions des Tantes et Pères école au sein des établissements scolaires sont régies par le principe de coopération.

Cinquièmement, les résultats de la recherche permettent d'analyser les besoins des Tantes et Pères école pour leur développement personnel et professionnel.Il s'agit des besoins du matériel et des infrastructures , d'accompagnement et de formation , de la réduction de la charge horaire pour les enseignants exerçant la fonction de conseiller , de la fixation du nombre de tantes et pères école en fonction de l'effectif des élèves, d'un Prime d'encouragemen, de sécurité et d'un partenariat solide.

Conclusion du chapitre III

Au regard des résultats de la recherche, le sytème de « Tantes et Pères école » est important compte tenu de ses interventions au sein des établissements scolaires de la DPE Mwaro.Néanmoins, ce système est loin d'être une clé passe-partout pouvant résoudre tous les problèmes exprimés par les élèves de l'établissement à leur charge. Les capacités des Tantes et Pères école sont limitées techniquement, matériellement et financièrement.

CHAPITRE IV. ANALYSE CRITIQUE DU DISPOSITIF DE TANTES ET PERES ECOLE

Les Tantes et Pères école jouent un rôle important au regard de leurs interventions au sein des établissements scolaires. Cependant, les limites de leurs actions sont réelles et évidentes. L'objet du présent chapitre est de faire une analyse critique du système de Tantes et Pères école.A travers ce chapitre, les insuffisances du système de Tantes et Pères école sont identifiées et les pistes d'actions pour y remédier sont proposées.

IV.1. Du choix de Tantes et Pères école

Les Tantes et Pères école devraient être choisis par les élèves en tenant compte de leur moralité.Les élèves ont besoin d'avoir à leur disposition des personnes de confiance à qui ils peuvent exprimer leurs soucis en toute intimité.C'est la raison pour laquelle le choix des conseillers par les élèves eux-mêmes est privilégié.

Ce mode de mise en place des Tantes et Pères école n'a pas été respecté dans certains établissements scolaires en Province scolaire de Mwaro. En effet, les responsables de ces établissements scolaires ont procédé à la nomination de ces conseillers des élèves. Là, ce sont les affinités entre le Directeur de l'école et le conseiller choisi qui sont prises en compte. Dans une telle situation, le processus de mise en place du système de Tantes et Pères école est biaisé dès le départ.Le risque est grand que cela puisse avoir de retombées désastreuses sur les résultats attendus de ce système.

L'on peut s'interroger sur le motif qui poussent les responsables des établissements scolaires à agir de cette manière alos qu'ils ont été informés sur les critères de choix des Tantes et Pères école.Ne s'agirait-il pas des spéculations liées aux probables avantages pécuniers qu'ils espèrent tirer d'une manière ou d'une autre des fonctions des Tantes et Pères école une fois mis en place ? De toutes les manières, le motif poussant certains responsables des établissements scolaires à enfreinre délibérement aux critères préétablis de choix des conseillers des élèves n'est pas pour l'intérêt du service à offrir aux élèves.

Les structures administretives scolaires au niveau déconcentré à savoir les DCE et les DPE devraient effectuer des supervisions dans la mise en fonction des Tantes et Pères

école afin que les choses se fassent comme il se doit.Ces autorités éducatives communales et provinciales savent bien que le système de Tantes et Pères école est un dispositif qui a été intégré au système scolaire pour assurer l'accès équitable de tous à une éducation de qualité, un des objectifs de développement durable (ODD4).

IV.2. Accompagnement et formation des Tantes et Pères école

Les Tantes et les Pères école ont besoin d'un accompagnement et d'une formation pour améliorer la qualité de leurs interventions au sein des établissements scolaires.

IV.2.1. Accompagnement

L'initiative de mettre en place le système de Tantes et Pères école est celle du Ministère ayant l'éducation dans ses attributions en collaboration avec l'UNICEF. Les participants à l'enquête avouent avoir subi une formation sur le counseling des élèves organisée par l'ONG Cordaid avant d'entrer dans leurs fonctions. Les mêmes enquêtés affirment tout de même que le mandat de cette ONG s'est écoulé à un certain moment après la prise des fonctions par ces Tantes et Pères école. Depuis, il n'y a plus de suivi ni de l'évaluation des activités réalisées ou en cours de réalisation par les Tantes et les Pères école.Ces dernièrs ne donnent rapport à personne et personne ne vient réclamer ce rapport.

Les autorités éducatives communales et provinciales savent-elles qu'il y a des directeurs des établissements qui harcèllent sexuellement leurs éduqués ? Si réellement elles le savent, qu'attendent-elles pour agir ? Si elles ne sont pas informées sur de tels cas, pourqoui ne pas approcher les Tantes et les Pères école pour s'enquérir de la situation qui prévaut dans les établissements scolaires de leur ressort ? De toutes les façons, une liste de questionnements sans réponses n'est pas exhaustive.

D'après notre analyse, les Tantes et les Pères école dont les interventions sont pertinentes au sein de leurs établissements scolaires sont ceux qui en ont vraiment la vocation ou la passion. L'accompagnement des Tantes et Pères école par les structures administratives scolaires au niveau déconcentré est quasi absent.L'existence de cet accompagnement rendrait les interventions des Tantes et Pères école plus pertinentes.

Comme ils écoutent les élèves qui leur expriment leurs soucis et problèmes, les Tantes et les Pères école ont besoin d'avoir des personnes qui les écoutent, qui les encouragent, qui les aident à surmonter certaines de leurs difficultés rencontrées dans l'accomplissement de leur mission.

IV.2.2. Formation

La capacité d'écoute est la qualité essentielle de tout conseiller. Les Tantes et les Pères école doivent en avoir pour espérer de bons résultats dans leurs interventions au sein des établissements scolaires. Savoir-écouter est une compétence qui s'acquiert et se développe par le moyen de la formation. Certains des Tantes et Pères école ont subi une formation avant d'entrer en fonction alors qu'il y en a d'autres qui n'en avaient pas encore bénéficié jusqu'au jour de l'enquête.

Il est vrai qu'il existe des personnes qui possèdent des capacités innées d'écoute.Mais, les Tantes et les Pères école doivent apprendre à écouter leurs élèves professionnellement. Au-delà des capacités naturelles qu'ils peuvent posséder, ils doivent acquérir des techniques, des connaissances sur les processus psychologiques et une connaissance sur soi. Cela augmenterait l'efficacité des interventions des Tantes et Pères école au sein des établissements scolaires.

L'autoformation des Tantes et Pères école est aussi cruciale. Elle passerait par des lectures et la fréquentation par les Tantes et les Pères école des personnes plus expérimentées qu'eux dans le domaine de l'écoute.

Une pratique réflexive continue des Tantes et Pères école sur leur travail contribuerait également à leur développement personnel et professionnel.

IV.3. Vide non comblé par les Tantes et les Pères école

L'objectif assigné au système de Tantes et Pères école est de créer un espace d'écoute et d'orientation en Santé Sexuelle et Reproductive en milieu scolaire. Il a été constaté que les élèves ont des problèmes liés à leur santé sexuelle et reproductive qui réduisent parfois leurs performances **:** les abandons scolaires suite aux grossesses non désirées, les

absences régulières des filles à l'école suite aux menstruations douloureuses ou manque d'accoutrement adéquat, etc.

Les résultats de l'enquête montre que les interventions des Tanntes à ce niveau sont pertinentes.Mais, un vide est laissé par leurs interventions au sein des établissements scolaires.Il s'agit d'un problème de l'échec scolaire qui figure sur la liste des causes des déperditions scolaires.Il y a des élèves qui échouent suite à leurs difficultés d'apprentissage d'une manière générale et à leurs sous-performances très remarquables dans certaines disciplines en particulier accasionnant par ricochet des échecs répétitifs.Certains élèves quittent l'école à cause de leur faible rendement scolaire (Seppala, 2000).Le redoublement était le facteur le plus puissant pour prédire l'abandon scolaire selon l'évaluation de Rumberger (1995).

Nous estimons que les interventions des Tantes et Pères dans le diagnostic et le traitement des cas en situation de difficultés d'apprentissage et de sous-performance dans certaines disciplines sont limitées. Dans pareille situation, le recours au Psychologue scolaire est indispensable. Pour cela, nous recommandons au gouvernement du Burundi via son ministère ayant l'éducation dans ses attributions, de recruter ces spécialistes à raison d'au moins une unité par école. Le travail des Psychologues scolaires pour les élèves constituerait un meilleur complément à celui des Tantes et Pères école.

Des formations continues sur la gestion et les pratiques de classse pour les enseignants sont nécessaires pour l'amélioration des performances des élèves, un complément non négligeable au travail des Tantes et Pères école.

L'intégration de pratiques pédagogiques innovantes dans le système scolaire comblerait également le vide laissé par les Tantes et les Pères école dans le système scolaire. En guise d'illustration, nous pouvons citer l'introduction et la généralisation du numérique dans les pratiques pédagogiques au sein des établissements scolaires. Cela pourrait diminuer le taux de déperdition scolaire et ainsi améliorer la qualité de l'éducation qui est aussi visée par le sytème de Tantes et Pères école.

IV.4. Environnement de travail des Tantes et Pères école

Pour rendre efficaces et pertinentes les interventions des Tantes et Pères école au sein des établissements scolaires, un environnement de travail favorable est indispensable. Il s'agit d'une charge horaire tenant en considération les exigences du travail des Tantes et Pères école, un encouragement de ces conseillers par l'octroi d'une prime pour récompenser le travail et les efforts supplémentaires de ces derniers, assurer leur sécurité en prévenant les risques qu'ils peuvent encourir dans l'exercice de leurs fonctions.

L'environnement de travail favorable pour les Tantes et Pères école implique aussi la présence du matériel nécessaire et l'existence des infrastructures adéquates. Les Tantes et les Pères école ont besoin des registres pour l'enregistrement des cas, du bureau pour écouter leurs clients dans toute intimité, des serviettes hygièniques pour répondre aux besoins des filles en période des menstruations, une chambre de dignité pour accueillir les filles qui veulent changer leurs vêtements souillés, un matelas pour le repos de certaines filles qui éprouvent des sensations douloureuses au cours de leurs menstruations étant à l'école.

La collaboration des parents des élèves avec les Tantes et les Pères école dans leurs interventions est aussi un facteur important qui rendrait favorable l'environnement de travail des Tantes et Pères école. La qualité du leadership et des éducateurs de l'école influence l'environnement de travail des Tantes et Pères école. Le leadership favorable pour le travail des Tantes et Pères école laisse à désirer dans certains établissements scolaires de la DPE Mwaro.Les résultats de la recherche pointent du doigt certains directeurs et enseignants comme auteurs du harcèlement sexuel de leurs éducateurs.

Certains enquêtés avouent avoir eu peur de dénoncer ces éducateurs sans foi ni moralité pour la crainte de leur sécurité.Les autorités compétentes pour nommer les responsables des établissements scolaires devraient choisir des personnes de caractère, de bonne réputation, capables de servir de bons exemples à leurs subalternes et aux éduqués. Dans tous les cas, les bonnes attitudes constituent un des moyens de transmettre aux autres les bonnes valeurs.

Un cadre légal avec des dispositions spécifiques pour la protection et la sécurisation des Tantes et Pères école dans l'exercice de leurs fonctions est nécessaire pour garantir l'environnement de travail favorable pour ces conseillers des élèves.

IV.5. Evaluation du système de Tantes et Pères école

Le système de Tantes et Pères école qui a commencé en 2020 totalise 5 ans en 2025. Nous estimons qu'une évaluation de ce système devrait avoir lieu afin de vérifier le degré d'atteinte des objectifs qui lui avaient été assignés. Les résultats de cette évaluation constueraient une base de données à partir desquelles des décisions rationnelles pourraient être prises par les responsables politiques sur le sort de ce système.

Par ailleurs, illogique serait de ne pas penser à une telle évaluation d'un système comme celui de Tantes et Pères école qui a vu le jour grâce aux efforts conjugués du gouvernement et ceux des partenaires au développement tant nationaux qu'internationaux.

IV.6. Appropriation par les gestionnaires du système éducatif des projets initiés par les partenaires au développement

En analysant les résultats de la recherche, il y a lieu de s'interroger sur le niveau des capacités des gestionnaires du système éducatif à s'approprier des projets initiés par les partenaires au développement après leur mandat. Les participants à l'enquête évoque la quasi absence des structures qui assurent leur accompagnement après le départ de l'ONG Cordaid qui avait financé les formations des Tantes et Pères école avant d'entrer dans leurs fonctions.C'est cette meme ONG qui avait donné du matériel de démarrage des activités aux Tantes et Pères école. Cependant, Après la fin du mandat de l'ONG Cordaid, les Tantes et les Pères école sont laissés à eux-mêmes. Pour rappel, nous avons signalé c-haut que les Tantes et Pères école ne donne rapport des réalisations à personne et personne ne vient pas réclamer ce rapport.

De toutes les manières, au regard du fonctionnement du système de Tantes et Pères école, intéressant serait d'évaluer les capacités des gestionnaires du système éducatif à s'approprier des projets initiés au sein de ce système par les partenaires au développement à la fin de leur mandat.

CONCLUSION GENERALE

L'objet de la recherche portait sur l'analyse des interventions des Tantes et Pères école au sein des établissements scolaires.

Cinq objectifs spécifiques étaient assignés à ce travail à savoir : décrire les interventions des Tantes Pères école de la DPE Mwaro sur les problèmes des élèves ; identifier les types de problèmes pour lesquels les élèves de la DPE Mwaro sollicitent l'intervention des Tantes et Pères école ;déceler les problèmes spécifiques pour les filles et ceux spécifiques pour les garçons nécessitant l'intervention des tantes et pères école ; découvrir la stratégie utilisée par les Tantes et les Pères école dans leurs interventions sur les problèmes des élèves et analyser les besoins des Tantes et Pères école pour leur développement personnel et professionnel.

La recherche a été menée dans 3 DCE de la DPE Mwaro : DCE GISOZI, DCE KAYOKWE et DCE NYABIHANGA.Elle s'est effectuée au moyen des entretiens individuels semi-directifs auprès de 15 Tantes et 15 Pères école après avoir acquis leur consentement libre et éclairé.

En analysant les résultats selon la méthode générale d'induction :

- **Les interventions des Tantes et Pères école ont été décrites**.Il s'agit de la Gestion des cas de comportements dépressifs chez les élèves ; la lutte contre la débauche sexuelle ; la lutte contre le harcèlement sexuel des jeunes filles par leurs éducateurs ; l'appui dans la recherche de paternité, la Contribution à l'amélioration de la santé des élèves ; l'aide aux filles en cours de menstruations et la contribution à la lutte contre les mariages précoces.
- **Les Types de problèmes pour lesquels les élèves de la DPE Mwaro sollicitent l'intervention des Tantes et Pères école ont été identifiés** à savoir : les problèmes personnels, familiaux et scolaires.
- **Les problèmes spécifiques pour les filles et ceux spécifiques pour les garçons ont été décelés.** Pour les filles, il s'agit des mariages précoces, grossesses non désirées, problèmes liés aux menstruations et le harcèlement sexuel par les éducateurs. Pour les garçons, il s'agit de la consommation des stupéfiants,

l'assistance aux films projetés pendant les heures de cours, l'exercice des activités générant des revenus immédiatement et l'enrôlement aux corps de défense et de sécurité.

- **La stratégie utilisée par les Tantes et les Pères école dans leurs interventions a été montrée**. Les Tantes et les Pères école élaborent l'horaire de travail en fonction des problèmes des élèves et restent tout de même disponibles pour intervenir à tout moment sur la situation d'urgence présentée par l'élève.Les Tantes et les Pères école enregistrent des cas mentalement ou au moyen des codes ; ils mobilisent des techniques d'écoute reconnues en counseling ; ils sont tenus au secret professionnel et viole ce dernier quand l'intérêt de leur service l'exige ainsi.Les Tantes et les Pères école sont régis par le principe de coopération.
- **Les besoins des Tantes et Pères école pour leur développement personnel ont été analysés**. Les besoins suivants sont cités : Matériel et infrastructures ; accompagnement et formation ; considération de leur travail par les autorités scolaires dans l'attribution de la charge horaire au personnel ; prime d'encouragement ; sécurité dans l'exercice de leurs fonctions ; adaptation du nombre de Tantes et Pères école à l'effectif des élèves et le Partenariat solide.

Enfin de compte, l'analyse des interventions des Tantes et Pères école au sein des établissements scolaires de la DPE Mwaro montre que le dispositif de Tantes et Pères école joue un rôle important. Cependant, ce système n'est pas une clé passe-partout capable de résoudre tous les soucis et problèmes exprimés par les élèves à sa charge.

Dans l'exercice de leurs fonctions, les Tantes et les Pères école éprouvent des difficutés d'ordre technique, matérielle et financière. Ils ont besoin d'un accompagnement et d'une formation, d'un complément des autres intervenants et d'un environnement de travail favorable.

A partir des résultats de la recherche qui viennent d'être présentés et analysés, l'espoir est grand que le Ministère ayant l'éducation et la recherche scientifique dans ses attributions ainsi que les partenaires au développement du Burundi prendront des décisions nécessaires pour opérer quelques réajustements au niveau du fonctionnement du système éducatif en général et du système de Tantes et Pères école en particulier.

En définitive, 3 pistes pour les recherches ultérieures sont proposées :

- Evaluation nationale de l'efficacité du système de tantes et pères école pour la période de 2020 à 2025 ;
- Evaluation des capacités des responsables scolaires à s'approprier des projets initiés par les partenaires au développement à la fin du mandat de ces derniers ;
- Analyse des interventions des Tantes et Pères école au sein des établissements scolaire : mener l'enquête auprès des élèves.

REFERENCES

OUVRAGES GENERAUX & ARTICLES SCIENTIFIQUES

Aktouf, O. (1992). Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Blais, M. & Martineau, S. (2006). *L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes*. Recherches qualitatives.

Dadoorian, D. (2007). *Grossesses adolescentes*. La vie de l'enfant : érès.

De Landsheere, G. (1976). *Introduction à la recherche en éducation*. 4è Ed. Revue et augmentée. Paris : Armand Colin-Bourrelier.

Forget G., Bilodeau A., Thétrault J., (1992*). Facteurs reliés à la sexualité et à la contraception chez les jeunes et décrochage scolaire, un lien insolite mais réel. Apprentissage et Socialisation,* 15 (1), 29-38.

Fortin, L., Marcotte, D., Royer, É. & Potvin, P. (1999). *Les comportements intériorisés et extériorisés des élèves du secondaire : une analyse des facteurs personnels, familiaux et scolaires.* Communication présentée dans le cadre du Congrès canadien sur l'éducation des élèves manifestant des troubles de comportement : Du lien à la relation d'aide. Université Laval : Québec.

Fortin, L., Royer, E, Potvin, P. & Marcotte. (2001). *Facteurs de risque et de protection concernant l'adaptation sociale des adolescents à l'école*. Revue internationale de Psychologie Sociale.14 (2) ,93-120.

Garnier, H.E., Stern, J.A & Jacobs, J.K (1997*). The Process of chopping out of school : A 19 Year perspective*.American Educational Research Journal 34, 395-419.

Janosz, M. & LeBlanc, M. (1997).*Les décrocheurs potentiels au secondaire : prévalence, facteurs de risque et dépistage*. Prisme 7 (2), 16.

Le Blanc, M., Janosz, M. et Langelier-Biron, L. (1993). *L'abandon scolaire : antécédents sociaux et personnels et prévention spécifique. Apprentissage et socialisation*.16 (1-2). 43-64.

Legendre, R. (2005).*Dictionnaire actuel de l'éducation.dir.de Rénald Legendre*. (3è ed.).Montréal : Guérin.

Marcotte, D., Fortin, L., Royer, E., Potvin, P., & Leclerc (2001). *L'influence du style parental, de la dépression et des troubles du comportement sur le risque d'abandon scolaire*. Revue des Sciences de l'éducation. XXVII (3) :687.712.

Mc Caul & al. (1992).*Consequenses of dropping out of school : Findings from high school and beyond.Journal of Educatio*nal Research.85 (4) ,198-207.

Ministère de l'Education du Québec. (2004).Indicateurs de l'éducation.Québec.

Ouellet, R. (1994).*Le décrochage scolaire au Canada : une perspective générale*. Education et francophonie, 22(1) ,4-11.

Pierce, C. (1995). *Importance of Classroom climate for at risk learners Journal of Educational Research*.88 (1), 37-42.

Poupart, J. (1997). *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques.* Montréal : Gaëtan Morin.

Robertson, A. & Collerette, P. (2005). *L'abandon scolaire au secondaire : prévention et interventions*. Revue des sciences de l'éducation, 31(3), 687–707.

Rongere, P., *Méthodes des Sciences sociales.3ème édition*. Paris : Dalloz.

Rossi, J. P. & al. (1999). Les Méthodes de recherche en Psychologie. Paris : Dunod.

Rumberger, R.W. (1995).*Dropping out of middle School : A multilevel analysis of students and Schools.*American Educational Research Journal 32 : 583- 625.

Savoie-Zajc, L. (2003). *L'entretien semi-dirigé. Dans Benoit Gauthier (dir.), Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données (p.293-316)*. Montréal : Les Presses de l'Université de Québec.

Violette, M. (1991*).L'école, facile d'en sortir, mais dificile d'y revenir*.Québec, Gouvernement du Québec.

Walker, H.M., Colvin, G. & Ramsey, E. (1995). *Antisocial behaviour in school : strategiies and best practices.Pacific Grove, Brooks/ Cole Publishing Company.*

THESES & MEMOIRES

Doucet, D. (1993). *Rôle du style parental dans le phénomène de l'abandon scolaire chez les adolescents.* Mémoire présenté à l'Université du Québec à Trois- Rivières comme exigence partielle de la Maitrise en Psychologie. Québec : Université à Trois-Rivières.

Lessard, A. (2004). *Le genre et l'abandon.* Thèse présentée à la Faculté d'éducation en vue de l'obtention du grade de Philosophiae Doctor (Ph.D.). Québec : Université de Sherbrooke.

Niyongabo, J. (1993).*Impact de l'allocation de l'utilisation des ressources éducatives en milieu scolaire*. Thèse de Doctorat. Ottawa : Université d'Ottawa.

Niyongabo, J.C. (2021). *Impact des cantines scolaires sur la fréquentation scolaire. Cas de la commune scolaire Gasorwe, 2015- 2020*. Mémoire soutenu et défendu en vue de l'obtention du grade de Master complémentaire en Droit de l'Homme et résolution pacifique des conflits. Bujumbura : Université du Burundi.

RAPPORTS & AUTRES DOCUMENTS

BSF. (2024). *Consultance pour la réalisation d'une évaluation de la formation des Tantes et Pères Ecole*. Bujumbura : Burundi.

Réseau Inter-agences pour l'Education en Situation d'Urgence. (2024) .*Minimum Standard for Education : Preparedness, Response, Recovery.*

ISTEEBU, MSPLS & ICF International. (2012). *Enquête Démographique et de Santé 2010*.Burundi : Bujumbura.

ISTEEBU. (2012).*Plan sectoriel de développement de l'éducation et de la formation 2012-2020.Tableau de bord social édition 2018*. Burundi : Bujumbura.

MENRS. (2022*). Plan Sectoriel de l'Education 2022- 2030*. Bujumbura : Burundi.

MINEFTP. (2019).*Guide de Counseling en santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes en milieu scolaire*. Burundi : Bujumbura.

MINEFTP. (2020). *Lettre circulaire du Ministre de l'Education, de la formation Technique et professionnel fixant le cahier de charges des Tantes et Pères école au Burundi*. Burundi : Bujumbura.

MINEFTP. (2021).*Rapport d'Etat sur le Système Educatif National*. Burundi : Bujumbura.

UNESCO. (1990).*Conférence mondiale sur l'éducation pour tous*. Thaïlande : Jomtien.

UNFPA. (2013). *Etude sur les grossesses en milieu scolaire*.Burundi : Bujumbura.

SITOGRAPHIE

http://philippe.spoljar.free.fr/Files/Other/TER/txt_Recherches_qualitatives_hors_serie_5.pdf#page=102 (consulté le 30 mai 2024)

https://fawe.org/fr/burundi-institutionnalisation-de-la-personne-de-la-tante-et-du-pere-ecole-fawe-burundi-en-campagne-contre-les-violences-sexuelles-et-les-grossesses-en-milieu-scolaire/ (consulté le 19 octobre 2023).

https://www.jimbere.org/pauvrete-causes-majeures-abandons-scolaires-burundi-fenadeb/ (consulté le 23 mai 2024).

https://www.rtnb.bi (consulté le 27 septembre 2024).

https://www.unicef.org/burundi/fr/%C3%A9ducation#:~:text=La%20pauvret%C3%A9%20des%20m%C3%A9nages%2C%20les,abandon%20scolaire%20chez%20les%20adolescents (consulté le 26 novembre 2023).

https://www.unfpa.org/fr/sant%C3%A9-sexuelle-et-reproductive (consulté le 28 février 2025)

PERSONNE RESSOURCE

Bernard NAHIMANA : Point focal du système de tantes et pères école au Ministère de l'éducation et de la recherche scientifique

ANNEXES

ANNEXE A

IGIKORESHO CO KWIFASHISHA MU KIYAGO CANJE N'ABAHANUZI B'URWARUKA RW'ABIGEME HAMWE N'ABAHANUZI B'URWARUKA RW'ABAHUNGU KU MASHURE

Intangamarara

Nitwa NDUWAYO Gilbert.Mfise igikikorwa c'ubushakashatsi ntegekanya kurangura.Ihangiro ryaco ni ukumenya ibikorwa vy'abahanuzi b'urwaruka ku mashure mu ntumbero yogufasha abanyeshure bo ku mashure ari mu ntara ya Mwaro kuronka inyishu kungorane zabo. Iki gikorwa ngomba kurangura ni kimwe mubitegekanywa na Kaminuza y'Uburundi mu gisata cayo cigisha ubuhinga bwo kumenya inyifato y'umuntu n'ubwo kumenya ibikenewe yo kwigishwa n'uko yo vyigishwa.

Kurangura ico gikorwa ni ngombwa kugira umunyeshure wo mur'ico gisata aronswe icemezo c'ivyo yigishijwe n'ubushobozi yabikuyemwo. Ibizova mur'iki gikorwa bizofatirwako kugira ababifitiye ububasha bafate ingingo zikenewe kugira urwego rwanyu ruronswe ibikenewe kugira rukore neza ico rujejewe. Gutyo, namwe mubone kworoherwa mu buzima bwanyu no mu kazi mukora.

Uruhara rwanyu ni ntangere kugira iki gikorwa kigende neza. Nje kubasaba ko twoganira.Ntihagire ico munyegeza mu bijanye n'ibikorwa mukora. Nzobagumiriza ibanga. Nta mazina yanyu nzandagaza. Mukaba mubinyemereye, ngiye kubashikiriza utubazo muja gutangako inyishu zanyu mu mwidegemvyo.Utwo tubazo tuja kuba dushimikiye ku bintu bine nyamukuru bikwirikira :

- Amakuru nyamukuru yerekeye urwego rw'abahanuzi b'urwaruka ku mashure hamwe n'ivyo bakora mukugerageza gufasha abanyeshure gutorera umuti ibibazo vyabo.
- Ubuhinga abahanuzi b'urwaruka ku mashure bakoresha mugihe baba bariko bararangura imirimo yabo
- Ubwoko nyamukuru bw'ingorane abanyeshure bakunze gusabira impanuro abahanuzi babo bo ku mashure ;
- Ivyo abahanuzi b'urwaruka ku mashure bakeneye kugira igikorwa cabo kigende neza.
- Hari akabazo mufise imbere yuko twinjira mu kiganiro nyezina ?

Ishimikiro rya1 : Amakuru nyamukuru yerekeye urwego rw'abahanuzi b'urwaruka ku mashure hamwe n'ibikorwa bakora mukugerageza gufasha abanyeshure kuronka inyishu z'ibibazo vyabo.

1. Woba uzi ingene urwego rw'abahanuzi b'urwaruka rwagiyeho mu Burundi?

2. Mu kuja mur'ayo mabanga, woba waragenywe canke waratowe ?

3. Woshobora kutubwira ibikorwa ujejwe nk'umuhanuzi w'urwaruka kuri rino shure ?

4. Urwego rw'abahanuzi b'urwaruka rurazwi n'abanyeshure, abarezi babo, hamwe n'abavyeyi? Nimba baruzi, barumenye gute?

5. Mubona uru rwego hari akamaro rufitiye abanyeshure mufatiye ku bikorwa mumaze gukora ? Tanga uturorero tw'ibibazo vy'abanyeshure mumaze gufasha gutorera inyishu ku buryo iyo muvyibutse mwumva munezerewe.

Ishimikiro rya2 : Ubuhinga abahanuzi b'urwaruka ku mashure bakoresha mugihe baba bariko barangura imirimo yabo.

6. Vyoba bishika mugakora urutonde rw'ibikorwa nk'umuhanuzi w'urwaruka ugahava ukarumenyesha abo vyega ?

7. Mbega abanyeshure bose babitura murabandika ahantu ? Nimba mubikora, mubigenza gute ?

8. Iyo uriko urumviriza mw'ibanga umunyeshure yakwituye, ubigenza gute kugira akwugurukire yongere akubwire amabanga yiwe ataco akunyegeje ?

9. Biramaze gushika mukayagira abandi ivyo muba mwaganiriye n'umunyeshure yabituye ? Nimba bimaze gushika, tubwire uko vyagenze.

10. Muramaze kwitura uwundi muntu abafasha gutora umuti w' ikibazo umunyeshure yabatuye? Tubwire uko vyagenze nimba bimaze gushika.

11. Biramaze gushika mugatunganiriza hamwe ibikorwa na mugenzawe muri kumwe muri runo rwego? Nimba vyarabaye, vyagenze gute ?

Ishimikiro rya3 : Ubwoko nyamukuru bw'ingorane abanyeshure bakunze gusabira impanuro ku bahanuzi babo bo ku mashure.

12. Woba umaze kwakira abanyeshure bagutura ingorane zo mu miryango yabo zishobora gutuma baheba ishure ? Nimba arivyo, dusigurire.

13. Hoba hari abanyeshure umaze kwakira bari bafise ingorane ziva kuribo bwite ? Nimba arivyo, dusigurire.

14. Hari abo mwakiriye babatuye ingorane zikomoka hano kw'ishue ? Nimba vyarashitse, mwodusigurira.

15. a) Hari ingorane umaze kubona abigeme bisangije (zidakunze kuboneka ku bahungu) zishobora kubatuma baheba ishure ? (ikibazo cishurwa n'umuhanuzi w'urwaruka rw'abigeme) ;

b) Hari ingorane umaze kubona abahungu bisangije (zidakunze kuboneka ku bigeme) zishobora kubatuma baheba ishure ? (ikibazo cishurwa n'umuhanuzi w'urwaruka rw'abahungu) ;

Ishimikiro rya4 : Ivyo abahanuzi b'urwaruka ku mashure bakeneye kugirango boroherwe mu buzima bwabo no mu kazi bakora.

16. Hari intambamyi zoba zibabuza gukora neza ibikorwa mujejwe ? Nimba zihari zidondagure.

17. Mwoba mumaze guhabwa inyigisho zo kubakarihiriza ubwenge ku bijanye n'ibikorwa mujejewe ? Nimba arivyo, mubona zihagije ?

18. Gufadikanya akazi ka misi yose hamwe n'ibikorwa vy'uru rwego bikagenda neza vyose birabashobokera ?

19. Mbega hari akosha musyi mwoba mwarategekanirijwe ku mushahara wanyu hisunzwe ako kigoro kadasanzwe mugira ? Nimba atako, n'iki kibatera intege kugira mushishikare ico gikorwa ?

20. Mubona umuhanuzi umwe w'urwaruka rw'abigeme n'umwe w'urwaruka rw'abahungu kuri rino shure bahagije ?

21. Kumvo kanaka, mwoba mumaze gutinya gushikiriza ibibazo umunyeshure yabatuye inzego zifise ububasha kubasumba bwo gutora umuti wavyo ? Nimba vyarashitse, dusigurire.

22. Mubona urwo rwego rwanyu rukeneye kugira urunani n'abandi mu ntumbero yo kurwanya bimwe biboneka ako « karanda » ko guheba amashure atarahera bikunze kwibonekeza ku rwaruka rutari ruke ?

Utwo nitwo tubazo nari nategekanije ko mumpako inyishu. Harico mwoba mwifuza kwongera kur'ivyo muhejeje gushikiriza ? Kuri kimwe canke ikindi kitavuzwe ariko mubona ko cari nkenerwa ?

(Gusozera gufata amajwi yo mu kiganiro)

Ndabashimiye cane rwose kuba mwanyemereye kwishura utwo tubazo no kuba twaganiriye dushira hamwe kuva mu ntango gushika mu mpera y'ikiyago cacu.

ANNEXE B

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES TANTES ET LES PERES ECOLE

Introduction

Je m'appelle NDUWAYO Gilbert. J'ai un projet de recherche qui vise à analyser les interventions des Tantes et Pères école au sein des établissements scolaires.

Ce projet s'inscrit dans le cadre des travaux académiques réalisés par un étudiant de la FPSE de l'U.B comme une exigence pour obtenir un diplôme de Master en Sciences Psychologiques et de l'Education.

Les résultats de la recherche contribueront sans nul doute dans le progrès des connaissances.

Ils contribueront également à votre développement personnel et professionnel. Votre apport est grand pour la réussite du projet. Je sollicite votre participation dans l'entretien que nous voudrions commencer. Ne me cachez rien en rapport avec les informations que je cherche. La confidentialité et l'anonymat vous sont garantis.

J'ai un guide préalablement conçu et élaboré avec des questions ouvertes sur lesquelles vous allez vous exprimer librement .Ces questions sont réparties en 4 thèmes :

- Considérations générales sur le système de Tantes et Pères école et ses interventions au sein des établissements scolaires ;
- La stratégie utlisée par les Tantes et Pères école dans leurs interventions au sein des établissements scolaires ;
- Les types de problèmes pour lesquels les élèves sollicitent l'intervention des Tantes et Pères école ;
- Les besoins des Tantes et Pères école dans la perspective de leur développement personnel et professionnel.

Avez-vous des questions avant de commencer l'entretien ?

Thème1 : Considérations générales sur le système de Tantes et Pères école et ses interventions au sein des établissements scolaires

1. Connaissez-vous l'historique du système de Tantes et Pères école au Burundi ?

2. Comment êtes-vous entrée en fonction (Par nomination ou par élection) ?

3. Quel est votre cahier de charges?

4. Le système de Tantes et Pères école, est-il connu par toute la communauté éducative (les élèves, les parents, les éducateurs scolaires)? Si oui, comment l'ont-ils connu ?

5. A voir les activités que vous avez déjà réalisées, trouvez-vous important le rôle des Tantes et Pères école au sein des établissements scolaires? Donnez des exemples concrets de problèmes des élèves sur lesquels vos interventions ont été efficaces et dont vous êtes fier (e).

Thème2 : Stratégie utilisée par les Tantes et Pères école dans leurs interventions au sein des établissements scolaires

6. Dans l'exercice de vos fonctions de tante/ Père école, Elaborez-vous un horaire de travail ?

7. Les clients qui vous consultent, sont-ils enregistrés ? Si oui, comment le faites-vous ?

8. Comment procéderiez-vous pour permettre à votre client de vous partager les informations en rapport avec sa vie sans blocages ?

9. Vous arrive-t-il de partager avec d'autres personnes les problèmes que l'élève vous a confiés pendant la séance d'écoute? Si oui, décrivez-nous les circonstances.

10. Quand il y a un cas qui vous semble difficile, vous est-il arrivé de solliciter l'intervention des autres personnes ? Si oui, relatez-nous les faits.

11. Y aurait- il des occasions où vous organisez des activités conjointement avec votre collègue tante/ Père école de votre établissement scolaire ? Si oui, présentez-nous ces occasions.

Thème3 : Les types de problèmes pour lesquels les élèves sollicitent l'intervention des Tantes et Pères école

12. Avez-vous déjà reçu des élèves à problèmes d'ordre familial ? Si oui, décrivez- nous brièvement ces cas.

13. Avez-vous déjà reçu des élèves à problèmes d'ordre personnel ? Si oui, décrivez-nous brièvement ces cas.

14. Avez- vous déjà reçu des élèves à problèmes d'ordre scolaire ? Si oui, décrivez-nous brièvement ces cas.

15. a) Auriez-vous déjà observé des problèmes spécifiques aux filles (qui ne se remarquent pas chez les garçons) pouvant les exposer à abandonner l'école?

b) Auriez-vous déjà observé des problèmes spécifiques aux garçons (qui ne se remarquent pas chez les filles) pouvant les exposer à abandonner l'école?

Thème4 : Les besoins des Tantes et Pères école dans la perspective de leur développement personnel et professionnel

16. Vous est-il arrivé de rencontrer des difficultés vous empêchant d'être efficace dans l'exercice de vos fonctions de tante/ Père école ? Si oui, lesquelles ?

17. Depuis que vous êtes dans les fonctions de tante/ Père école, avez-vous déjà subi des formations ou séminaires ?

18. Vous êtes en même temps tante/Père école et enseignant ou encadreur pédagogique, êtes-vous à mesure de satisfaire efficacement à toutes ces obligations ?

19. Vous avez été choisi parmi les autres membres du personnel de l'école, y aurait-il un encouragement pécuniaire prévu pour récompenser les efforts supplémentaires que vous déployez ?

20. Pensez-vous qu'une seule tante et un père école suffisent pour satisfaire votre clientèle potentielle au sein de votre établissement ?

21. Vous est-il déjà arrivé d'avoir peur pour quelques raisons que ce soient de soumettre les problèmes de vos clients aux organes compétents pour les résoudre efficacement? Si oui, décrivez-nous les circonstances

22. Resentez-vous un besoin de bâtir un partenariat avec les autres personnes ou institutions dans la lutte contre l'abandon scolaire? Si oui, quelles sont ces personnes ou institutions avec lesquelles vous pouvez faire ce partenariat ?

Ceci met un terme aux questions que j'avais à vous poser. Auriez-vous autre chose que vous aimeriez ajouter ? Un point ou aspect qui n'a pas été abordé ?

(Fin de l'enregistrement)

Je vous remercie infiniment pour votre participation et votre collaboration !